

CORRESPONDANCES

Bulletin d'information scientifique

Directeur de la publication
Michel CAMAU

Rédacteur en chef
Isabelle BERRY

Rédaction
Élias ABOU HAÏDER
Raffaele CATTEDRA
Myriam CATUSSE
Mohamed ELLOUMI
Benoît EUGENE
Olivier FENEYROL
Vincent GEISSER
Elise HELIN
Abdelhamid HENIA
Mohamed KERROU
Nora LAFI
Anne-Marie PLANEL
Mehdi REMILI
François SIINO

Mise en page
Besma OURAÏED

Diffusion
Hayet NACCACHE

Correspondances est publié par
l'Institut de Recherche
sur le Maghreb Contemporain

IRMC - TUNIS
20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville - 1002 TUNIS
Téléphone : (1) 79 67 22
Fax : (1) 79 73 76
Télex : 18080

IRMC- RABAT
Ambassade de France
Service Culturel, Scientifique
et de Coopération
1, rue d'Annaba - RABAT
Téléphone : (7) 76 96 40
(7) 76 96 41
Fax : (7)76 89 39

Cette publication ne peut
être vendue
Abonnement gratuit sur demande
3500 ex. Groupe Cérès

Les différentes rubriques éditoriales de *Correspondances* (*Positions de Recherche, Recherches en cours, Thèses et Mémoires*) sont ouvertes aux enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants désireux d'utiliser ce support, dans la langue de leur choix (arabe ou français).
Les manuscrits (40 000 signes) peuvent être proposés à la Rédaction du Bulletin qui, dès réception, prendra contact avec les auteurs.

أبواب "مراسلات" (مواقف بحث، رسالة جامعية و
بحوث بصدق الإزجاج) مفتوحة أمام الأساتذة الباحثين،
وباحثي سلك الدكتوراه الراغبين في المساهمة
بكتابتهم باللغتين العربية والفرنسية يمكن اقتراح
مقالات (40 000 حرف) على لجنة النشر التي تتولى
الاتصال بالمساهمين.

EDITORIAL

A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle maquette de *Correspondances* (numéro 38, janvier 1996), nous faisons part aux lecteurs des difficultés liées à la lourde charge financière représentée par un périodique paraissant à raison de dix numéros par an et tiré à 3500 exemplaires. Nous leur indiquons que, plutôt que de renoncer d'emblée à la gratuité du Bulletin ou d'en réduire la périodicité, nous nous employions prioritairement à réduire les coûts de fabrication. Malgré cet effort et le soutien apporté par de nombreux abonnés, la conjoncture financière s'avère telle que, pour ne point compromettre les autres activités de l'IRMC, nous avons dû nous résoudre, après mûre réflexion, à ralentir le rythme de parution de *Correspondances*, de dix à six numéros par an. Nous sommes persuadés que les lecteurs comprendront les raisons de cette décision, quand bien même ils en regretteraient la signification et la portée.

UNE AUTRE HISTOIRE SOCIALE

BERNARD LEPETIT

Bernard LEPETIT est décédé le 31 mars 1996.

Deux semaines auparavant il était intervenu lors des journées sur les Pratiques du métier d'historien organisées à Carthage par l'IRMC et l'Académie Tunisienne, avec le concours de la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Ecole des hautes Etudes en Sciences Sociales. Il avait bien voulu accepter le principe de la publication d'une version écrite de sa communication dans *Correspondances*. Comme il est d'usage, une transcription de l'enregistrement de son exposé devait lui être communiquée pour lui permettre d'en vérifier le contenu et de procéder à d'éventuels aménagements. La mesure du temps y a tragiquement fait obstacle.

Le texte qui suit se voudrait la reproduction la plus fidèle possible du propos de Bernard LEPETIT. En passant de l'oral à l'écrit, l'on s'est employé à apporter le minimum de modifications à une intervention dont les témoins ont pu apprécier toute la clarté et la rigueur. Amputé de certaines figures rhétoriques destinées à favoriser l'entendement de l'auditoire et augmenté de quelques références d'ouvrages cités, l'article dont le lecteur prendra connaissance présente l'inconvénient de ne pouvoir restituer toute la séduction et la chaleur d'une prise de parole sans prétendre approcher de la singularité et de la vérité d'une écriture. Entre verbatim et notes de séance, il porte néanmoins l'un des ultimes témoignages de la force d'une pensée. Sa publication ne saurait bien évidemment prétendre ajouter à une oeuvre des plus imposantes brutalement interrompue dans son déploiement. Elle n'a d'autre fin que d'honorer la mémoire de celui qui invitait à "placer dans le présent la charge temporelle de l'histoire".

LA DISCIPLINE HISTORIQUE PREND-ELLE LES ACTEURS AU SÉRIEUX ?

Le titre qui a été donné à ma communication, *Une autre histoire sociale*, est un peu incantatoire ; il est à forte vocation performatrice ou performative et, du coup, je voudrais lui adjoindre un sous-titre qui pourrait être le suivant (mais j'y parlerai bien de la même chose) : *la discipline historique prend-elle les acteurs au sérieux ?* Pour essayer de répondre à cette question, je vais partir d'une définition et d'une observation.

La **définition**, celle de la pragmatique, je vais la chercher chez Kant, qui, en 1798, publie le volume de ses *cours d'hiver*, intitulé *L'Anthropologie du point de vue pragmatique*.

On trouve dans ce texte (que je cite dans l'édition française qui a été traduite par Michel Foucault) cette définition ou plutôt cette distinction : *La connaissance physiologique de l'homme tend à l'exploration que ce que la nature fait de l'homme, la connaissance pragmatique, de ce que l'homme en tant qu'être de libre activité fait ou peut ou doit faire de lui-même*¹. Cette phrase de Kant est utile par les commentaires qu'elle permet.

D'abord, on voit bien que cette définition est fondatrice des sciences humaines, sciences de l'homme, en distinction avec les sciences de la nature. Deuxièmement, elle donne un objet aux sciences sociales ; cet objet, c'est *l'homme* en ce qu'il est institué par l'homme même. Et enfin, cette définition contient toutes les dimensions de la pratique, puisqu'on y trouve aussi bien les actions (*ce que l'homme fait*),

les pouvoirs ou les savoirs (*ce que l'homme peut faire*), les normes ou les valeurs (*ce que l'homme doit faire de lui-même*)...

L'**observation** résulte d'une comparaison entre le contenu de deux dictionnaires : le *Dictionnaire critique de la Sociologie*, publié par Raymond Boudon et François Bourricaud², et le *Dictionnaire des Sciences historiques*, paru sous la responsabilité d'André Burguière³. Les deux ouvrages ont l'intérêt d'être publiés à très peu d'années d'intervalle, dans la même collection aux Presses Universitaires de France.

Le *Dictionnaire critique de la Sociologie* s'ouvre sur une définition de la sociologie qui est construite à partir de la définition des faits sociaux : *Les faits sociaux doivent être interprétés comme des rapports entre une pluralité d'acteurs ou d'agents*⁴. Et quand on lit les deux premiers articles, on constate que le premier s'intitule *Action* et que le deuxième *Action collective*. Dans le *Dictionnaire des Sciences historiques*, on ne trouve pas d'articles *Acte*, *Action*, *Acteurs* ni d'articles *Pratique(s)*, *Comportement(s)*, *Événement(s)*. On y trouve un article *Histoire événementielle*, mais l'histoire événementielle est un genre et non un concept, en l'occurrence. Alors, j'en conclus, sous une forme euphémisée, que les historiens français n'ont pas prêté, au moins jusqu'à une date récente, une attention extrême aux acteurs. Je vais essayer de comprendre pourquoi, à partir des deux grands modèles analytiques qui ont été successivement à la disposition des historiens français depuis le second après-guerre.

L'HISTORIOGRAPHIE FRANÇAISE DEPUIS LES ANNÉES 1945-1950 : LA DÉNÉGATION DE L'ACTEUR

Avec toutes les simplifications que comprend ce schéma chronologique, je dirai que si on souhaite rapporter brièvement l'évolution de l'historiographie française depuis les années 1945-1950, on pourrait peut-être individualiser deux grands moments. Le premier me semble caractéristique des années 1950 et 1960 et, peut-être, du tout début des années 1970. Il se caractérise par l'association au sein de la discipline d'une *approche*, l'approche macro-économique, d'une *étude*, l'étude des structures sociales, et, enfin, d'un *soulignement préférentiel*, l'analyse conjointe de ce que l'on appelle les tendances séculaires et les oscillations conjoncturelles. Quand on fait de l'histoire, dans les années 1950-1960, on étudie les phénomènes macro-économiques, des structures sociales et la manière dont s'articulent les oscillations conjoncturelles avec les tendances séculaires. Il me semble aussi, si l'on essaie de résumer ce moment historiographique, que la hiérarchie des questions pertinentes est dominée par une interrogation. Il s'agit,

à ce moment, de savoir comment, selon quel rythme, le développement moderne s'est fait ou a échoué à se faire et avec quelles conséquences pour l'ensemble des groupes qui forment la société. Voilà ce qui organise la profession d'historien : *Comment le développement s'est-il fait et avec quels effets sur la structure sociale ?* J'ajouterai pour finir que l'unité du savoir était encore accrue par le recours méthodologique, établi en modèle, à la statistique descriptive. Pendant cette période et dans cette configuration de savoirs, dans cette définition de ce qu'est l'histoire, il n'y a pas de recours à l'acteur. Je voudrais en faire la démonstration très brièvement en partant d'un exemple. A vrai dire, je vais développer trois exemples empiriques et je les prendrai toujours dans le même domaine historiographique, l'histoire de la Révolution française.

Le premier exemple est bien connu, emblématique, puisque je l'emprunte à Ernest Labrousse et à l'un de ses articles les plus célèbres et importants publié en 1948 : "1848-1830-1789, comment naissent les révolutions ?". Ce texte, publié dans les Actes du Congrès historique du Centenaire de la Révolution de 1848 à Paris, est l'article phare de cette commémoration. Le titre est une question : *comment naissent les révolutions ?* La réponse ne vient pas en conclusion de l'article. La réponse est donnée dès la première phrase : *Les révolutions se font malgré les révolutionnaires*. Voilà bien un déni de la capacité d'action des acteurs que sont les révolutionnaires. Mon problème est donc d'essayer de comprendre pourquoi, simplement en analysant le modèle démonstratif proposé par Labrousse dans son article. Je vois deux motifs à cette négation de l'acteur.

Le premier, me semble-t-il, est à chercher du côté de ce que j'appellerais un peu pompeusement *le modèle de scientificité* qui est à l'oeuvre dans les travaux de Labrousse et de l'école historique française de ce moment. Ce modèle de scientificité est emprunté, vous le savez, pour l'essentiel à Durkheim par l'intermédiaire de François Simiand. Ce qu'il s'agit de faire, à partir de Durkheim et de Simiand, c'est de repérer ce qu'on appellera des variations concomitantes, des phénomènes de co-variations, c'est de repérer des régularités structurelles. Comment repérer ces variations concomitantes, comment repérer ces régularités structurelles ? D'un côté, en constituant des agrégats, des données agrégées et, de l'autre, en soumettant ces agrégats à des traitements statistiques appropriés, par exemple, des calculs de coefficients de corrélation. Poser la question de savoir si la religion est l'un des facteurs explicatifs de la propension au suicide conduit à constituer des groupes, formés de catholiques comme un tout, de protestants comme un tout, d'agnostiques comme un tout, et de se demander si ces gens se suicident davantage les uns que les autres. On constitue donc des groupes et on ne considère pas des agents ou des acteurs dans leurs différences et leur multiplicité.

Le second motif de cette dénégation de l'acteur est à chercher du côté du modèle de causalité retenu. L'article de Labrousse contient deux modèles explicatifs, qui ne sont pas contradictoires l'un avec l'autre. Pour Labrousse, ce qui est la cause première des phénomènes est simple, c'est le rythme de l'économie. Je le cite brièvement : *On a parlé à propos de troubles récents⁵ d'un mystérieux chef d'orchestre*, et Labrousse de commenter : *Le chef d'orchestre, en 1848 et lors des deux révolutions précédentes, n'est autre que le rythme anonyme de la production capitaliste*. Donc, voilà l'agent, voilà l'acteur ; il s'agit d'un rythme, d'un rythme économique. Et il continue à commenter : *rythme décennal de la production identifié depuis longtemps par la science économique, de Marx à Aftalion et à Simiand*.

L'autre modèle causal se fait par ce qu'on peut appeler, je crois, *la concordance des séries*. La révolution apparaît, dans ce modèle, comme l'effet du concours de causes indépendantes qui se développent chacune selon sa temporalité propre. Labrousse distingue le temps long (presque de toujours) des oppositions sociales, le temps cyclique des évolutions économiques, le temps court des imputations et des stratégies politiques. Quand ces trois temporalités entrent en résonance particulière, la révolution se produit. On n'a pas besoin de faire recours aux acteurs, c'est une concordance de séries, une concordance de temporalités qui provoque à elle-seule la révolution. Dès lors que la temporalité est porteuse de causalité explicative, de causalité efficiente, le jeu des conjonctures suffit à construire un modèle dynamique.

Le deuxième moment de l'historiographie française est celui de *Nouvelle histoire* ou de *l'Anthropologie historique* ou encore de *l'Histoire des mentalités*. Il est caractéristique des années 1970 et 1980, au moins jusqu'à leur milieu. Premier caractère de ce moment, le déplacement du modèle historiographique est assuré principalement par l'inclusion dans le champ de la discipline historique de nouveaux objets : l'un des sous-titres de la trilogie publiée par Jacques Le Goff et Pierre Nora en 1974, *Faire de l'Histoire*, s'intitule précisément *Nouveaux objets*⁶. L'anthropologie historique se développe par l'arrondissement, par l'inclusion, par la définition de nouveaux objets. J'en cite quelques uns, bien connus : *le corps*, *les manières de tables*, *la vie amoureuse*, *les rites de passage* (naissance, mariage et mort), *les langues*, *les images*, *les mythes*, etc...

Une deuxième caractéristique de cette histoire des mentalités réside dans les schémas temporels de référence. En effet, l'anthropologie historique prête davantage d'attention à ce qu'elle considère comme des catégories fondamentales de la culture, phénomènes qui relèvent de l'histoire très longue. La leçon inaugurale au Collège de France d'Emmanuel Leroy Ladurie, publiée, au même moment dans les *Annales* s'intitule *L'Histoire immobile*⁷. Ce dont il est

question ici, c'est d'une histoire quasi immobile parce que les représentations du monde seraient censées évoluer selon des rythmes très lents et, du coup, s'inscrire dans des temporalités qui n'ont plus à voir avec celles de l'économie ou du politique.

Troisième caractéristique, la hiérarchie des questions légitimes est modifiée. Jusqu'en 1970, lorsque vous souhaitiez dresser un tableau pertinent d'une société du passé, vous décriviez l'état des forces productives, la succession des bonnes et des mauvaises récoltes ou des mauvaises années, le partage social du produit et éventuellement les luttes sociales afférent à ce partage inégalitaire. Après les années 1970, décrire d'une façon pertinente une société du passé, c'est donner à voir des structures de parenté, des arts de vivre et de mourir, des représentations du monde partagées.

Il reste à comprendre pourquoi ce moment, pas plus que le précédent, ne prend en compte l'acteur. Je vois à cet état de fait une ou deux raisons. L'histoire des mentalités, me semble-t-il, se dote d'une définition implicite de la culture, une définition empirique à partir des objets qu'elle rassemble et qu'elle développe. Je cite Jacques Revel, qui donne un article *Histoire des mentalités* dans le *Dictionnaire des Sciences Historiques* de A. Burguière : *L'histoire des mentalités privilégie le collectif sur l'individuel, privilégie les processus culturels impersonnels par rapport à la culture des auteurs et des oeuvres, privilégie le psychologique sur l'intellectuel, privilégie l'automatique sur le réfléchi*⁸. Ainsi, la question des acteurs individuels ou collectifs à tendance à disparaître dans le postulat d'une indifférenciation des cultures partagées. Il existe des représentations du monde, il existe une culture populaire et une culture des élites. On discute pour savoir quelles en sont les caractéristiques. Du coup, la question devient : Comment identifier les groupes ? Où placer la frontière des groupes ? Qui partage la même culture à un moment donné ? Toute une partie du débat sur ce qui s'appelle la *littérature bleue*, une littérature de colportage, qui s'est développé en France dans les années 1970 portait exactement autour de cela.

Au regard de cette histoire des mentalités, trois traits caractérisent les rapports entre la représentation et l'action. Celles-ci appartiennent à des sphères séparées, avec d'un côté, les normes et de l'autre les conduites. La représentation précède et informe l'action. Les comportements obéissent à des normes ou refusent d'ailleurs de s'y plier. On peut trouver une origine à ce rapport entre la représentation et l'action du côté de leurs temporalités respectives. Dès lors que l'on suppose que les représentations sont des phénomènes de très longue durée - l'histoire des mentalités est une histoire immobile - l'action, qui relève de la courte durée, sera informée, sera organisée à partir de ces représentations du monde. Dans ces conditions, l'action possède, par rapport à la représentation, le statut de *signe* ou d'*indice*. On peut

dire que si les représentations informent et structurent les comportements, à l'inverse, les comportements nous renseignent sur les représentations, sont *l'indice de représentations*. Dans leur répétition, les comportements nous donnent à voir les normes qui les *sous-tendent*. C'est ce type de rapport entre la représentation et l'action qui, par exemple, commande tout le livre consacré par Michel Vovelle à la déchristianisation en Provence au XVIIIème siècle et publié au début des années 1970⁹. Pour mesurer le changement de normes, M. Vovelle se livre à une analyse quantitative des comportements. Travaillant sur les testaments, il se demande combien de messes y sont sollicitées pour le salut des âmes des défunts, combien de cierges et quel poids de cire les testateurs souhaitent faire brûler lors de ces messes. Il déduit de cette quantification des comportements une modification des représentations. (on ne croit plus comme auparavant). Je voudrais simplement enregistrer les conséquences que cette définition entraîne. Pour rester dans le registre d'exemples que je m'étais proposé de traiter, je prendrai un autre grand livre qui concerne la Révolution française. En 1958, Albert Soboul publie *Les Sans-culottes parisiens en l'an II*¹⁰. Il serait sans aucun doute très surpris d'être enrégimenté ici pour une démonstration des effets de l'histoire des mentalités. Je crois néanmoins qu'il peut être cité en la circonstance.

L'objectif affiché par Soboul est de *marquer la véritable place des Sans-Culottes parisiens dont le concours seul permit à la bourgeoisie de remporter la victoire, retracer leur rôle dans les événements de la Révolution*. Le vocabulaire utilisé (*concours, remporter la victoire, rôle, événements*) relève de la sphère de l'action et, plus précisément, de l'action politique. Pour atteindre le but qu'il s'est fixé, Soboul entend examiner comment ont été résolues deux séries de problèmes du moment : *La question est de savoir comment concilier (1) le comportement propre aux Sans-Culottes avec les exigences de la dictature révolutionnaire, (2) les aspirations des Sans-Culottes avec les exigences de la bourgeoisie*. Mais, on le voit, d'une citation à l'autre, on est passé d'un registre qui concerne l'action à un registre qui est tout entier du côté de la représentation (les *comportements, les aspirations*), des représentations du monde. Il s'agit donc pour Soboul de savoir comment des représentations, celles des Sans-Culottes, sont susceptibles de s'articuler avec d'autres représentations, celles de la bourgeoisie, pour rendre compte d'un système d'actions, d'un *processus* temporel, et de son résultat. L'ouvrage, d'un millier de pages ou à peu près, se divise en trois parties : la première et la dernière sont toutes entières consacrées à l'action politique et sont minutieusement organisées en chapitres chronologiques. La deuxième partie traite de la mentalité sans-culotte mais est désindexée des processus révolutionnaires, y compris dans le chapitre intitulé *La pratique politique*. Autrement dit, la

tentative de Soboul qui consiste à articuler un système d'action et un système de représentation s'achève, ici, dans une impossibilité. Elle se traduit par la juxtaposition, sans communication, de parties consacrées respectivement à l'action et à la représentation. En 1968, on rééditera la partie centrale du travail de Soboul, celle concernant les représentations des Sans-Culottes, à l'exclusion des deux autres mais sans dommage aucun, si je puis dire, pour la lisibilité de sa contribution aux processus révolutionnaires¹¹.

Les deux exemples empruntés à E. Labrousse et à A. Soboul me permettent de souligner un caractère commun entre ces deux moments historiographiques. Dans les deux cas, j'ai envie de dire que la question n'est pas de savoir ce que la société fait ou peut ou doit faire d'elle-même (je plagie volontairement Kant et sa définition). La question est de savoir ce que l'économie (dans la version Labrousse - Braudel) ou bien les représentations du monde (dans la version Le Goff - Leroy Ladurie) font de la société ou disent d'elle. Si on essaie de dire les choses autrement, l'oubli de l'acteur pendant ces deux moments historiographiques s'accompagne, me semble-t-il, d'une absence d'autonomie du social ; la société apparaît, dans les deux exemples, comme le décalque, comme la reproduction, dans le premier cas, de l'économie et, dans le deuxième, de la culture. J'émet l'hypothèse que cette conjoncture historiographique est en train de changer : l'histoire porte une nouvelle attention à l'acteur. La dernière partie de mon exposé tendra à souligner les effets de cette prise en compte de l'acteur sur la pratique de la discipline, sur ces questionnements et sur le type d'alliances interdisciplinaires qu'elle se trouve amenée à nouer.

LA PRISE EN COMPTE DE L'ACTEUR DANS LA PRATIQUE HISTORIENNE

Pour introduire cette dernière partie, je partirai d'un exemple que j'ai emprunté, une fois de plus, au moment de la Révolution française. Il se trouve que ces exemples suivent le cours des choses : le premier concernait le moment où naissent les révolutions et le deuxième celui où les révolutions se développent tandis que le troisième concernera la manière dont les révolutions se terminent, mais c'est un hasard ! Je m'intéresserai, en l'occurrence, au secteur industriel.

Dans les secteurs de l'activité manufacturière, les années 1795-1805 sont marquées par une multiplication des plaintes, des conflits. Pourquoi ? Parce que les gens ne remplissent pas leurs *obligations*, ne tiennent pas leurs *promesses* ; parce que la main d'oeuvre, au lieu de rester la semaine comme elle l'avait promis, s'en va au bout de deux jours ; parce que les produits qui sont livrés sont de mauvaise qualité ou ne sont pas livrés du tout. Ces

plaintes, ces conflits manifestent que l'industrie, au lendemain de la Révolution, est plongée dans une sorte de chaos ; dit autrement, au lendemain de la Révolution, aucun ordre nouveau n'est venu remplacer l'ordre ancien qui était, sous l'ancien régime, celui des corporations. La révolution a brisé, mis à bas l'ordre ancien, l'ordre corporatif (la formule est délibérément simplificatrice) mais n'a pas réussi à le remplacer par un ordre socialement admis, par des conventions qui soient socialement partagées ; la compensation des produits, les ruptures de contrats, les vols de matière première sont observables partout. La *bonne foi*, la *confiance* n'existent plus dans les relations sociales de production. Quand on regarde ce qui est en train de se produire dans les années 1805 et suivantes, on s'aperçoit qu'une série de mesures tentent de porter remède à cette situation. Ces mesures visent, en particulier, à la création d'institutions nouvelles. Parmi ces institutions, je n'en considérerai qu'une, les conseils de prud'hommes. Ceux-ci, on le sait, sont destinés à régler le plus rapidement possible les conflits qui naissent à l'intérieur de la sphère manufacturière entre les patrons et les ouvriers (pour utiliser, là encore, un vocabulaire simplificateur). Les conseils de prud'hommes sont d'abord installés à titre expérimental, en 1806, à Lyon, grande ville de manufacture. Ils vont se généraliser dans les grandes villes industrielles tout au long du Premier Empire. On compte quatorze conseils de prud'hommes en 1809 et trente-trois, en 1814. Ces conseils répondent, premièrement, à une forte demande de la part des acteurs économiques locaux ; ils ne sont pas créés par un décret central, par l'administration impériale, en haut, au sommet ; ils sont créés à la suite d'une série d'initiatives locales. La reconstruction de la *confiance* ou de la règle (ou de la norme) dans la sphère de la production se construit, non pas par imposition descendante d'une institution, mais par reconstruction à partir du terrain local. Deuxièmement, ces conseils de prud'hommes participent à l'élaboration de nouvelles normes de conduites industrielles. Je voudrais essayer de regarder comment se construisent ces nouvelles normes industrielles à l'intérieur de ces conseils de prud'hommes. Quelles sont les caractéristiques principales du fonctionnement de ces conseils ? J'en retiendrai deux ou trois. On notera, d'abord, qu'à l'origine d'une procédure engagée devant les prud'hommes, se situe une question qui naît de la pratique quotidienne du travail. Par exemple, une fileuse qui a donné congé à son patron quitte son poste de travail sans nettoyer celui-ci. Du coup, le patron la prive de son salaire de huit jours et de son livret de travail. Or, la possession d'un livret de travail est, à ce moment, une condition nécessaire, ou presque, pour trouver une nouvelle place. Privée de livret de travail, privée de salaire pour les huit jours de tâches qu'elle a accomplies pour le patron, l'ouvrière, la fileuse va porter plainte devant les Prud'hommes. C'est dire qu'une procédure devant les Prud'hommes commence

par un conflit localisé au niveau des acteurs les plus individuels.

C'est par la confrontation directe de deux types de récits de justification que l'on construit de la norme, sans l'intermédiaire des hommes de loi. La procédure débouche d'abord sur un accord localisé. En l'occurrence, la fileuse à laquelle je fais allusion l'emporte et elle manifeste qu'elle a trouvé, lorsqu'elle y est arrivée le poste de travail sale ; elle en a donc déduit qu'il incombe à celui qui arrive de nettoyer le poste de travail. Sur cette règle très élémentaire de fonctionnement d'un atelier on tombe d'accord : *à partir de maintenant, le poste de travail sera nettoyé par celui qui arrive*. Mais cette règle, qui vaut d'abord pour l'atelier en question, vaut ensuite pour d'autres ateliers. Elle fait d'une certaine manière jurisprudence. On est ainsi en train de construire une règle qui vaut à l'échelle de ce qu'on appelle la manufacture locale (c'est ce que l'on appellerait aujourd'hui en termes économiques un bassin d'emploi, c'est à dire l'ensemble des entreprises qui recrutent leur main d'oeuvre à peu près dans la même aire géographique). Les jurisprudences prud'homales définissent des *quasi* législations du travail (ce ne sont pas des lois) *locales*. Je pourrais compléter cette première description en essayant de montrer de quelle manière cette institution, le conseil de prud'hommes, se diffuse dans le tissu manufacturier, de montrer comment, à partir de l'exemple de Lyon, on a créé des conseils de prud'hommes à Lille, à Rouen, à Marseille, à Metz etc... Mais je voudrais reprendre cette description d'une autre manière en analysant le type de rapport au temps que la création des Prud'hommes entretient. En effet, il semble que l'institution nouvelle des conseils de prud'hommes entretient un rapport complexe avec les expériences passées. D'abord, cette institution réactive redonne du sens à une structure d'ancien régime, la corporation, qui associe des patrons et des ouvriers, des maîtres et des compagnons, et qui se donne pour but de régler, le plus souvent au meilleur profit des maîtres, les rapports de travail (des règles de production) à l'intérieur de la corporation (d'un métier ou d'un bassin d'emploi). Cette forme ancienne a trois siècles d'âge. Mais pourtant on ne la reproduit pas, parce qu'on réactive autre chose dans cette opération. On réactive une *figure* révolutionnaire, celle de l'individu : *les hommes naissent libres et égaux en droit*. La fileuse et le patron de la fileuse sont des hommes, en l'occurrence des femmes, qui sont nés libres et égaux en droit. Et ils vont discuter, disons comme individus, pour se mettre d'accord sur la règle. C'est là une deuxième expérience passée qui est activée par les acteurs. On utilise une ressource d'ancien régime, le rapport institutionnel patrons-ouvriers, et une figure de la relation sociale révolutionnaire, le rapport entre individus. Pour autant, on ne reproduit pas la totalité de l'expérience révolutionnaire puisque l'expérience révolutionnaire vise, par l'intermédiaire de décisions d'assemblée, à

faire de la loi, et de la loi à vocation universelle. Les conseils de prud'hommes n'ont pas cette ambition, ne travaillent pas à cette échelle d'universalité. Ils produisent de la règle localisée. Voilà donc comment, à travers cette institution de type nouveau, on va réactualiser des figures institutionnelles, des figures sociales de type ancien, mais en leur donnant un sens nouveau parce qu'on les développe à une échelle différente. Cet épisode analytique des conseils de prud'hommes me paraît assez bien répondre à l'objet de la connaissance pragmatique tel que Kant le définit. Il est bien question, à travers les conseils de Prud'hommes, de ce que l'homme *fait*, ou *peut*, ou *doit faire de lui-même*. Cet exemple me paraît, aussi, tout à fait apte à repérer les effets, sur les modèles historiographiques, de la prise en compte de l'acteur. Je soulignerai les effets de la prise en compte de l'acteur sur trois questions : *l'objet, le modèle analytique et la pratique de la recherche*.

Concernant **l'objet**, il s'agit, on le voit, de recommencer à prêter une attention particulière à la société et non pas à l'économie ou à la culture et d'analyser la société comme une *catégorie de la pratique sociale*, pour emprunter une formule appliquée par Marcel Roncayolo à la ville¹². Autrement dit, pour être moins sibyllin, il s'agit de considérer que la société produit ses propres références, les construit. Les institutions, les identités sociales, les liens sociaux, les formes urbaines, les territoires n'ont pas de nature éternelle mais seulement des usages. L'ouvrière et le patron ne sont pas des personnages éternels. Ils peuvent avoir, dans un conseil de prud'hommes, dans une situation donnée, les rapports qu'ils ont dans un autre cadre, l'atelier. Cela conduit, me semble-t-il, à réorganiser la hiérarchie des questions en les renouvelant. La question était le *développement* (moment Braudel-Labrousse), les *représentations du monde* (modèle Le Goff-Leroy Ladurie) ; elle pourrait bien être aujourd'hui celle de *l'accord* ou du *désaccord*. Il s'agit de savoir comment on s'accorde entre sujets, entre acteurs, sur des sujets ou sur des choses, comment l'accord se fait, échoue à se faire, ou se défait. On pourrait être moins abstrait en citant des exemples de ce type d'approche qui existe déjà, parfois depuis longtemps. Quand Michel Foucault écrit *l'Histoire de la folie*, c'est précisément ce type de processus que, d'une certaine manière, il décrit¹³. On s'accorde, entre sujets, pour décrire ce qu'est la folie. Et on renforce cette définition de la folie en créant toutes les institutions et toutes les professions qui vont faire tenir la définition de la folie. Lorsqu'un historien américain, Steven Kaplan travaille sur les émeutes qui se produisent au moment où on manque de pain en France, au XVIII^e siècle, et qu'il manifeste comment, au cours de ces émeutes se défait une image ancienne du Roi, il se livre à ce genre d'approche¹⁴. Le Roi, jusque vers les années 1760, était considéré

comme le "père du Peuple", celui qui protégeait le peuple contre la disette, contre les "méchants" marchands de grains, les "méchants" spéculateurs et contre les "méchants" ministres. A partir des années 1760, on voit apparaître sur les murs de Paris des affiches disant "Le Roi est marchand de blé", il a rompu le contrat qu'il entretenait avec ses peuples. De la même manière, le petit livre d'Arlette Farge et de Jacques Revel intitulé *Logiques de la foule*, montre comment, lors d'un événement particulier (des pseudo enlèvements d'enfants en 1750 à Paris et l'émeute qui a suivi), la représentation du rapport entre le Roi et ses sujets est en train de changer¹⁵. On change de *conventions*. De la même manière, lorsqu'un sociologue, qui est aussi historien, Christian Topalov, travaille sur l'invention du chômage en France, en Grande Bretagne et aux Etats-Unis, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, il étudie comment se construit un accord nouveau sur ce qu'est le chômeur et la situation de non emploi¹⁶. On pourrait allonger considérablement la liste. Je n'argumenterai pas non plus l'urgence de la question dans un monde où précisément la question de l'accord est problématique.

J'aborderai la question des **modèles** à partir de deux points de vue. Dans l'ordre des catégories temporelles, il me semble que prendre en compte l'action et les acteurs conduit à *revaloriser* la courte durée, l'événement, l'action située (dans telle procédure qui se développe dans tel conseil de Prud'homme, dans tel atelier). C'est dans une série d'actions situées que se construisent, dans l'interrelation, dans l'interaction, les normes et les règles. Dans l'ordre des catégories temporelles, prêter attention à l'action ne conduit pas nécessairement à dévaloriser la longue durée (j'ai inscrit la création des conseils de prud'hommes dans l'histoire pluriséculaire des corporations). En revanche, se trouve disqualifié ce que j'appellerais un point de vue extérieur sur le temps. Lorsque l'on construit une frise chronologique ou un diagramme à deux dimensions sur lequel l'axe horizontal porte le temps, on reconstitue le point de vue de Dieu, que l'on place en extériorité par rapport à un déroulement en train de se produire. Prendre en compte l'action aboutit à placer dans le présent toute la charge temporelle de l'histoire (présent d'aujourd'hui, mais aussi restitution du présent d'hier) et à prendre au sérieux les modèles temporels des acteurs : la profondeur de leur mémoire, leurs horizons d'attente, leur futur, leur respiration, et la manière dont ils arbitrent, dans le présent, entre des aspirations immédiates et des aspirations de moyen ou de long terme ; c'est à dire la capacité qu'ils ont, dans le présent, d'activer des expériences d'hier, d'avant-hier, ou plus lointaines encore.

Prêter attention à l'action conduit, par ailleurs, à valoriser *la description* par rapport à *l'explication*. L'explication par la corrélation, par les causes, sont des modèles analytiques qui ont été mis en place, pour l'essentiel, au XIX^e siècle. Auparavant, si on se

reporte, par exemple, à l'*Encyclopédie* de Diderot-d'Alembert, où à l'*Histoire naturelle*, on voit à l'oeuvre d'autres modèles analytiques, où la compréhension du monde passe par une description fine des phénomènes (qui n'a pas à établir d'explication causale ou corrélative). Je crois que la prise en compte de l'action conduit à cette revalorisation d'une figure ancienne de l'interprétation du monde qui est la description. Celle-ci permet de répondre à la question *comment*. Lorsque j'ai évoqué, à trois échelles, les conseils de prud'hommes, j'ai décrit la manière dont cela s'est passé, *comment* on règle une question devant les Prud'hommes, *comment* on crée, à Lyon un conseil de prud'hommes, *comment* les conseils de prud'hommes se généralisent à l'échelle de l'Empire. La description saisit ainsi l'action dans sa configuration temporelle et spatiale. Elle me paraît apte, également, à répondre à la question *pourquoi*, en essayant de rapporter les actions à un ou à plusieurs contextes de sens dans lesquels elles prennent place. *Pourquoi* les conseils de prud'hommes ? Parce que les acteurs disposaient, en 1805, dans leur expérience d'une série d'exemples passés qui étaient les corporations d'ancien régime, la délibération entre individus, la création de lois ou de règles. Voilà dans quel espace de référence, cette action (la création des conseils de prud'hommes) prend sens en 1805.

Je n'aborderai la pratique de la recherche qu'à partir de la question de l'interdisciplinarité. En effet, on pourrait écrire l'histoire de l'historiographie française à partir des alliances disciplinaires qu'elle a successivement liées avec d'autres disciplines. Le moment Braudel-Labrousse était celui au cours duquel l'histoire a lié des alliances avec la géographie, l'économie et la démographie. Avec le moment *Nouvelle histoire* (Le Goff-Leroy Ladurie), la discipline historique a surtout lié alliance avec l'anthropologie. Aujourd'hui, si l'on prend en compte l'acteur, il me semble que c'est moins des alliances de type disciplinaire qu'on va développer, que des alliances paradigmatiques. En anthropologie, en économie, en sociologie, on voit se développer dans des cantons plus ou moins larges de chacune de ces disciplines des approches de type pragmatique. Lorsque Marshall Sahlins publie *Des îles dans l'histoire*, il montre comment la structure est mise à l'épreuve de l'action située et transformée par celle-ci¹⁷. La structure anthropologique, la culture, est mise à l'épreuve de l'histoire, de la pragmatique, de la rencontre entre acteurs différents. Lorsque des économistes, autour d'un petit groupe, essaient de se demander comment on peut lutter contre une économie classique qui croit à l'existence d'un marché pur et inventent une notion, *l'économie des conventions*, ils prêtent attention à l'action, à la manière dont se construisent les normes dans l'interrelation. Quand la sociologie essaie de remettre en cause *l'habitus*, tel que défini par Pierre Bourdieu, elle établit des propositions autour des livres de Luc Boltanski et de Laurent Thévenot qui prêtent

attention à l'action située¹⁸. On pourrait poursuivre l'énumération en se tournant du côté, par exemple, de la linguistique. Il semble que c'est autour de ce paradigme de l'action, de cette attention à l'action située qu'est susceptible de se recomposer, pour partie, la pratique interdisciplinaire et, en tout cas, la pratique de l'historien. J'y vois, personnellement, un moyen de lutter contre deux pratiques symétriques aussi appauvrissantes l'une que l'autre : le cloisonnement disciplinaire, et, à l'opposé, la réduction des sciences sociales à un discours unique.

BERNARD LEPETIT

NOTES

¹ KANT E.- *Anthropologie du point de vue pragmatique*.- 2^{ème} éd, Paris : Vrin, 1970.

² BOUDON R. et BOURRICAUD F.- *Dictionnaire critique de la Sociologie*.- Paris : PUF, 1982.

³ BURGUIERE A., dir.- *Dictionnaire des Sciences Historiques*. Paris : PUF, 1985.

⁴ *Idem*, Introduction, p.13.

⁵ On est en 1948 ; les années précédentes avaient été marquées par de grandes grèves en France.

⁶ LE GOFF J. ET NORA P., dir.- *Faire de l'Histoire*, vol.3 : *Nouveaux objets*.- Paris : Gallimard, 1974.

⁷ LEROY LADURIE E.- "L'histoire immobile", *Annales E.S.C.*, 29, (3), mai-juin 1974, p. 673-692.

⁸ REVEL J.- "Histoire des mentalités" in BURGUIERE A., dir.- *Dictionnaire des Sciences Historiques*, op. cit, p. 449-456.

⁹ VOVELLE M.- *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^{ème} siècle. Les attitudes devant la mort d'après les clauses des testaments*. Paris : Plon, 1973.

¹⁰ SOBOUL A.- *Les Sans-culottes parisiens en l'an II : Histoire politique et sociale des sections de Paris, 2 juin 1793-9 Thermidor an II*.- Paris : Clavreuil, 1958.

¹¹ SOBOUL A.- *Les Sans-culottes parisiens de l'An II : mouvement populaire et gouvernement révolutionnaire 1793-1794*.- Paris : Seuil, 1962.

¹² RONCAYOLO M.- *La Ville et ses territoires*.- Paris : Gallimard, 1990.

¹³ FOUCAULT M.- *Histoire de la folie à l'âge classique*.- Paris : Gallimard, 1976.

¹⁴ KAPLAN S.- *Le Pain, le peuple et le roi : la bataille du libéralisme sous Louis XV*.- Paris : Perrin, 1986.

¹⁵ FARGE A. et REVEL J.- *Logiques de la foule : l'affaire des enlèvements d'enfants, Paris, 1750*.- Paris : Hachette, 1988.

¹⁶ TOPALOV Ch.- *La naissance du chômeur 1880 - 1910*.- Paris : Albin Michel, 1994.

¹⁷ SAHLINS M.- *Des Îles dans l'Histoire*.- Paris : Seuil - Gallimard - Hautes Etudes, 1989.

¹⁸ BOLTANSKI L. et THEVENOT L.- *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard, 1991.

LE SANG ET LE SOL

LES IMPLICATIONS SOCIOCULTURELLES DE LA SÉDENTARISATION CAS DES NOMADES AYT MERGHAD (MAROC)

AHMED SKOUNTI

Ahmed SKOUNTI a soutenu le 18 mars 1995 une thèse de doctorat nouveau régime en anthropologie à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales - Paris : *Le sang et le sol. Les implications socioculturelles de la sédentarisation. Cas des nomades Ayt Merghad (Maroc)*, 362p.

Le jury était composé de Lucette VALENSI (directeur de thèse), Jean-Loup AMSELLE (président), François POUILLON, Daniel NORDMAN, Raymond JAMOUS.

A. SKOUNTI est chargé de recherche à la Direction du Patrimoine (Ministère des Affaires Culturelles - Rabat).

Les études sur la sédentarisation des pasteurs nomades sont partagées entre les travaux descriptifs et les analyses normatives. Pour bon nombre d'entre elles, le XX^e siècle est, par excellence, le siècle de la "crise du nomadisme". En réalité, derrière cette crise, se profilent tous les changements et les bouleversements qu'ont connus les sociétés et les régions où cette forme d'exploitation du milieu a subsisté. C'est surtout à partir des années 1950 que cette crise a constitué un domaine vers lequel ont convergé la recherche scientifique et l'action étatique. Celles-ci ont éprouvé d'énormes difficultés à trouver un terrain d'entente. Face aux défis que les États naissants, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne devaient relever, un arsenal matériel et humain fut mis en place par les organisations internationales pour les aider à réaliser ce qui était considéré comme une nécessité, à savoir la fixation des nomades¹. De leur côté, les chercheurs en sciences humaines et sociales ont mené des études, d'importance inégale, sur les sociétés pastorales nomades. L'objectif était de mettre en évidence les

mécanismes de leur fonctionnement en vue d'une compréhension rationnelle de cette crise et des moyens à déployer pour la résoudre. Selon les pays, les situations et leurs évolutions sont extrêmement variées. Cependant, tant les politiques de sédentarisation que le laisser-aller ont eu comme résultat la fixation des nomades, directe et accélérée dans les unes, indirecte et lente dans l'autre.

La sédentarisation devait ainsi conduire à la disparition des nomades, cette *humanité moléculaire* comme l'appelait J. Berque². L'élevage persiste pourtant et, au début des années 1990, la sédentarisation n'est plus une priorité dans les politiques étatiques.³ De même, l'on s'est aperçu que d'un point de vue économique, les anciens nomades ont fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation aux contraintes imposées par les mesures des nouveaux États, et l'on assiste à l'essor de systèmes économiques à "ressources multiples" au sein de la plupart des familles bédouines où le pastoralisme n'a conservé sa place que parmi d'autres activités⁴. La diversification des ressources des familles est tributaire du contexte large de sédentarisation, lui-même induit par une transformation globale des sociétés concernées.

Notre étude s'attache à examiner, à travers l'exemple des Ayt Merghad du Sud-Est marocain, le processus de fixation et ses implications socioculturelles.

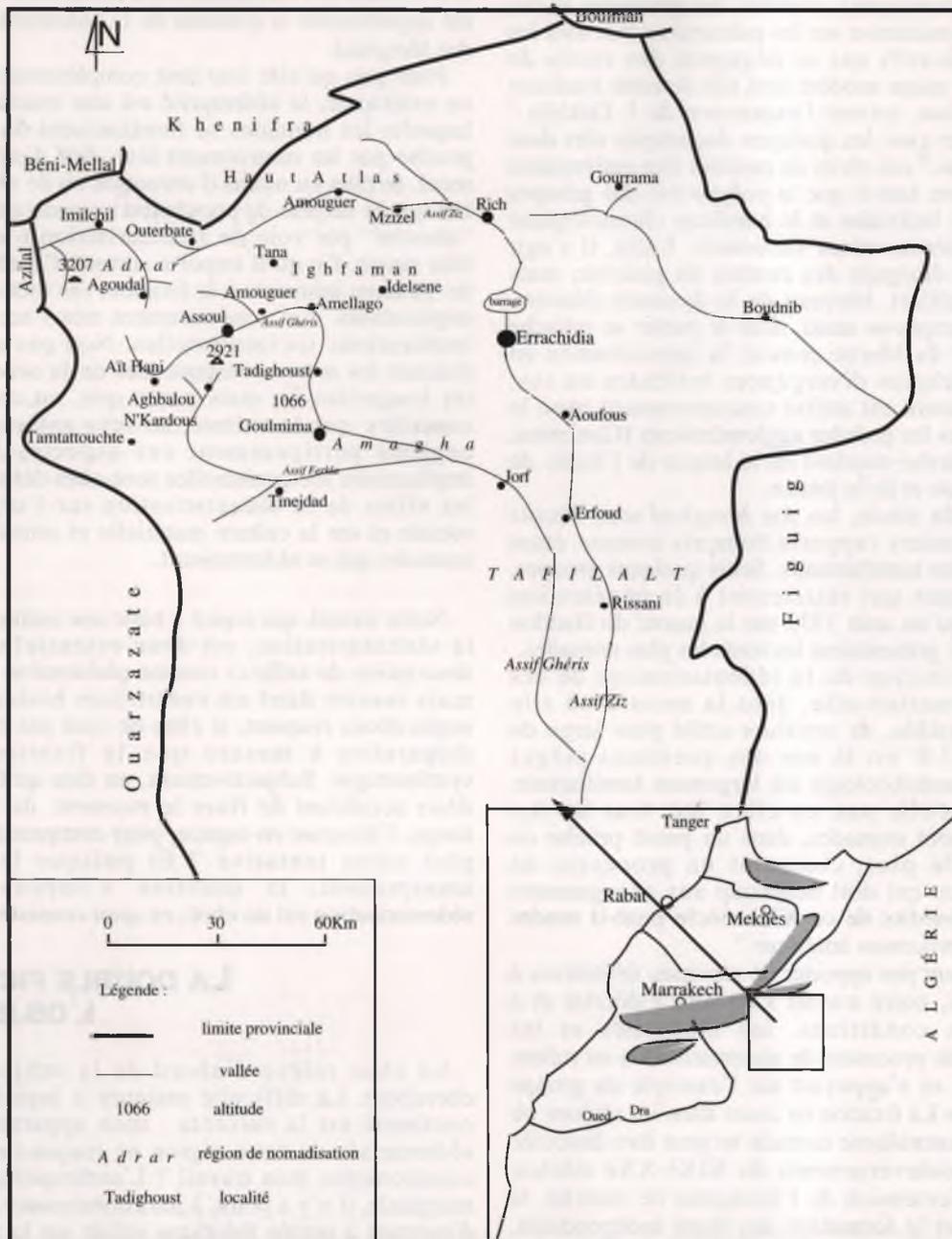
LES AYT MERGHAD : UN GROUPE, UNE RÉGION

Les Ayt Merghad occupent une portion du versant sud du Haut-Atlas central et oriental, à cheval sur les

palmeraies présahariennes et les sommets de la chaîne atlassique. La vallée du Ghéris constitue leur foyer central, mais il la débordent, au sud sur celle du Ferkla, à l'ouest sur celle du haut Dadès et au nord-est sur celles du Ziz et de la Haute Moulouya. L'ethnonyme n'est rien moins qu'un *emblème onomastique*, comme dirait Berque. Sur ce territoire, cohabitent, en effet, Noirs et groupes maraboutiques (*Chorfa, Igourramen*), tous sédentaires cultivateurs, et anciens transhumants ou nomades *Ayt Merghad* proprement dits, largement sédentarisés. Il convient d'ajouter un fond local ancien de Blancs sédentaires et de Juifs. Ceux-ci ont, sauf exception, quitté le pays

dans les années 1950 et 1960. L'ethnonyme, à défaut de restituer la diversité de la population, caractérise ici une région.⁵ Cette diversité s'enrichit d'une pluralité des terroirs (allant des premières dunes sahariennes aux sommets enneigés du Haut-Atlas oriental), des genres de vie et d'instructives micro-spécificités culturelles (culinaires, vestimentaires, culturelles) et linguistiques.

En fait, ceux que l'on appelle les *Ayt Merghad* sont d'anciens transhumants ou nomades, selon les groupes, probablement *Sanhaja*, qui, selon les récits de mémoire, remontent à la région de la haute vallée du Dadès dénommée Imedghas. Le document le plus



Carte 1 : Province d'Errachidia. Vallée du Ghéris

ancien qui les mentionne est un pacte de protection *tayssa*, dont une copie a été produite par un marabout de Tazouka, localité de la banlieue d'Errachidia⁶. Ce document remonte au début du XVII^e siècle (1012 H/1603-04 J.-C.). Du foyer présumé de l'Imedghas, leurs groupes semblent s'être étalés vers l'est et le sud, protégeant les sédentaires ou occupant certaines vallées irriguées telles le Ghéris et le Ferkla. Ces mouvements participent du climat d'agitation du Sud marocain qui a entraîné, aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, la célèbre poussée sud-est – nord-ouest des tribus. Expulsions de certains groupes, partage des terres des vaincus avec les "protégés" (notamment les groupes maraboutiques), contrôle des pâturages et des points d'eau, mainmise sur les palmeraies, tels sont les traits significatifs qui se dégagent des récits de mémoire. Un usage modéré sera fait de cette *tradition orale par défaut*, suivant l'expression de J. Dakhlia.⁷ A les recouper avec les quelques documents sûrs dont nous disposons,⁸ ces récits ne peuvent être entièrement ignorés. Encore faut-il que la polyphonie des groupes ou même des individus et le handicap chronologique qui les caractérise soient surmontés. Enfin, il s'agit d'une région éloignée des centres du pouvoir, mais proche du Tafilalt, berceau de la dynastie *âlawite*. Région berbérophone aussi, dont le parler se rattache au *tamazight* du Maroc central, la spirantisation en moins et quelques divergences lexicales en sus. L'arabe marocain est utilisé concurremment avec le *tamazight* dans les grandes agglomérations (Goulmina, Tinejad) et l'arabe standard est la langue de l'école, de l'administration et de la justice.

Au début du siècle, les *Ayt Merghad* sont décrits dans les premiers rapports français comme étant majoritairement transhumants. Seuls quelques groupes, ceux-là mêmes qui résisteront à la pénétration française jusqu'en août 1933 sur le massif du Baddou (Haut Ghéris), présentaient les traits les plus nomades.

La reconstitution de la sédentarisation de ces groupes permettait-elle, dans la mesure où elle s'avérerait possible, de restituer celle plus large de l'ensemble ? C'est là une des questions-pièges auxquelles l'anthropologie est largement familiarisée. Ne suppose-t-elle pas, en effet, que tous les *Ayt Merghad* étaient nomades, dans un passé proche ou lointain ? De plus, comment un processus de sédentarisation qui doit beaucoup aux changements accélérés et inédits de ce XX^e siècle peut-il rendre compte d'un processus antérieur ?

Ne prétendant pas apporter de réponses définitives à ces questions, notre travail s'attache à décrire et à analyser les conditions, les modalités et les implications du processus de sédentarisation en milieu *Ayt Merghad*, en s'appuyant sur l'exemple du groupe *Ayt Aïssa Izem*. La fixation en cours dans les régions où prévalait le pastoralisme nomade ne peut être dissociée des grands bouleversements du XIX^e-XX^e siècles, notamment l'extension de l'économie de marché, la colonisation et la formation des États indépendants. Elle participe des changements qui ont affecté les sociétés en question. Cette dynamique, même

s'agissant d'éleveurs sédentaires, n'a pas toutefois retenu l'attention. Songeons à l'immuabilité des *Seksawa* de J. Berque⁹, relevée par P. Pascon¹⁰ et soulignée par A. Amahan dans un travail récent sur les *Ghoudjama* du Haut-Atlas.¹¹ C'est pourquoi la notion de *processus* est centrale dans le présent travail. Celles de *mutation* et de *continuité/discontinuité*¹² se lisent également en filigrane de la problématique adoptée. C'est en termes de crise de continuité du nomadisme pastoral, de sédentarisation, mais aussi de transformations de la société locale, d'interférences entre nomadité et sédentarité, de processus lents de nivellement des structures socioculturelles locales qu'a été appréhendée la question de la sédentarité en milieu *Ayt Merghad*.

Pour peu qu'elle leur soit complètement étrangère ou extérieure, la sédentarité est une manière d'être à laquelle les nomades se familiarisent de proche en proche par un mouvement lent, fait d'avance et de recul, de plus ou moins d'attraction ou de répulsion. Le fait que le surplus de population nomade a toujours été "absorbé" par voie de sédentarisation n'est pas une idée neuve. Ce qu'il importe surtout d'étudier, ce sont les facteurs inhérents à la fixation, ses modalités et ses implications. J'ai consciemment mis l'accent sur les implications socioculturelles. Non pas qu'il faille évacuer les autres conséquences de la sédentarisation (et lesquelles ?), mais parce que, au contraire, je considère que la culture, au sens anthropologique, englobe pertinemment ces aspects. Aussi, les implications socioculturelles sont-elles définies comme les effets de la sédentarisation sur l'organisation sociale et sur la culture matérielle et immatérielle des nomades qui se sédentarisent.

Notre travail, qui aspire à bâtir une anthropologie de la sédentarisation, est donc essentiellement une description de celle-ci comme phénomène d'actualité mais inscrit dans un continuum historique. Ses implications risquent, si elles ne sont pas étudiées, de disparaître à mesure que la fixation devient systématique. Subjectivement, on dira qu'il y a là un désir accablant de fixer le moment, de bloquer le temps, l'inverser en espace, pour comprendre. Y a-t-il plus vaine tentative ? Et puisque le choc est omniprésent, la question s'impose : si la sédentarisation est un choc, en quoi consiste-t-il ?

LA DOUBLE FICTION DE L'OBJECTIVITÉ

Le choc relève d'abord de la subjectivité du chercheur. La difficulté majeure à laquelle j'ai été confronté est la suivante : mon appartenance aux sédentarisés de cette région ne risque-t-elle pas de compromettre mon travail ? L'anthropologie y étant marginale, il n'y a point, à ma connaissance, au Maroc, d'ouvrage à portée théorique solide sur la position de *l'ethnologue chez-soi*. Depuis que l'anthropologie ne signifie plus seulement aller le plus loin possible à la

recherche de cultures en voie d'extinction, depuis que la recherche "ailleurs" n'est plus la norme,¹³ il est devenu impératif de penser la relation de l'anthropologue à sa propre société.

L'anthropologie, sous sa forme moderne, étant née en Occident, c'est en Occident aussi que la problématique de *l'ethnologue chez-soi* a été posée en premier. Ainsi certains chercheurs américains s'y sont attaqués de front. À la question de savoir si l'étude de sa propre société introduit une distorsion dans la définition de l'anthropologie ils répondent par la négative. En effet, la définition de cette discipline consiste dans l'étude des conditions humaines et sociales là où elles se trouvent¹⁴.

En France, certains ethnologues se sont également interrogés sur le rôle de l'ethnologue dans sa propre société et surtout sur les ponts nécessaires qui devraient s'établir entre l'anthropologie de l'Autre et l'anthropologie de Soi. Le titre de l'ouvrage réunissant les contributions des uns et des autres, en l'occurrence *L'Autre et Le Semblable*,¹⁵ résume à lui seul leurs préoccupations. L'ethnologie du domaine français qui reste *filles du folklore*, sans rompre avec celui-ci, aspire se doter d'appareils théoriques.¹⁶

Rien de tel au Maroc où la discipline, longtemps assimilée à l'entreprise coloniale, a été écartée du cursus universitaire. Science de la différence dans un pays où, au lendemain de l'Indépendance, la construction de l'identité nationale était assimilée à la promotion de l'Unitaire, l'anthropologie ne semble s'instituer que lentement.¹⁷ C'est donc vainement que l'étudiant s'intéressant à sa propre société chercherait dans les manuels un examen de la position de *l'ethnologue chez-soi*. La connaissance de cette anthropologie qui se développe dans les pays occidentaux sera, pour lui, un détour obligé. Nombreux sont les travaux, publiés ou non, que les Marocains ont consacré à leur pays, parfois même à leur région. Pourtant, peu d'entre eux¹⁸ ont soulevé la question du rapport à l'un ou à l'autre comme si cette recherche allait de soi.¹⁹

J'ai été confronté à la question de "l'ethnologue chez-soi" depuis les débuts de ma réflexion sur la sédentarisation des *Ayt Merghad*. L'enquête a fait pour ainsi dire écho au propos d'E. Morin : *Le terrain est monstrueux pour le chercheur (...), il n'est pas vraiment insulaire ; la recherche n'en sortira que boiteuse, comme d'un combat*.²⁰ Je dois dire qu'il n'a été, pour moi, qu'encore plus monstrueux, "un choc culturel" autre que celui que ressent un observateur étranger. Cette expérience s'est révélée comme un moment crucial et original à la fois. S'y mêlaient observateur et observé, dépaysement et intimité, distanciation et participation, enthousiasme et amertume. Renversant ainsi les pôles de *l'expérience croisée* dont parle P. Bourdieu²¹, l'ethnologue comprend autrement et la familiarisation et le déracinement. En somme, il est déchiré entre son aspiration à la reconnaissance par le

groupe de son nouveau statut et la réalité de son appartenance. Mais jusqu'où peut aller cette immersion ? Devra-t-on la freiner sous peine de ne produire qu'une *autobiographie collective* ?²² Mais, d'un autre côté, comme nous le rappelle E. Morin, *l'adhésion à l'objectivité est trop souvent liée au refoulement d'une subjectivité douteuse*.²³

LA SÉDENTARISATION : PROCESSUS, MODALITÉS, IMPLICATIONS

Portant sur les implications socioculturelles de la sédentarisation de nomades du sud-est marocain, notre travail dépasse largement le cadre de la problématique de la fixation. Celle-ci n'en constitue pas moins le centre de cette anthropologie de la sédentarisation à laquelle nous espérons avoir contribué. Il y a, à la base de ce parcours, une double interrogation sur le processus, les formes, les modalités et l'implication de la sédentarisation, d'une part, et sur le "choc" produit par la fixation, d'autre part. Elle nous a conduit à un examen synchronique et diachronique de la société locale des *Ayt Merghad*.

Il fallait, d'abord, présenter l'espace, la mémoire et les gens du pays pour situer les nomades dans leur contexte global, celui du Sud-Est marocain. Cette présentation permettait, en outre, de comprendre la prégnance du binôme *nomadité/sédentarité* qui tisse la trame de l'histoire et de la culture de cette région. Dans un deuxième temps, une description du nomadisme *Ayt Merghad*, d'après l'exemple *Ayt Aïssa Izem*, s'imposait. Un modèle de nomadisme alliant un parcours régulier et circonscrit, au besoin guerrier, à de grands déplacements occasionnels, obligatoirement pacifiques, nous semble en être la caractéristique originale. L'étude du nomadisme dans cette région du monde ne pouvait pourtant que réserver à la sédentarisation la place qui est la sienne. Il n'est nullement besoin de rappeler que mouvance et stabilité s'imbriquent, ici, jusqu'à la fusion : le nomade est autant consommateur de céréales acquises par voie d'échange que le sédentaire est, à quelque degré que ce soit, pasteur. À cela s'ajoute le mouvement de sédentarisation des nomades qui, d'une phase "active" (conquête des vallées irriguées) à une phase "passive" (fixation sous le poids de la sécheresse et d'une crise générale du nomadisme), participe du paysage et de la configuration de cette région.

Dans le Sud-Est marocain, l'examen des conditions de la crise du nomadisme pastoral devait permettre de faire ressortir des ruptures, des modes de conversion et des processus de fusion qui sont autant de figures de l'adaptation à la fixation.

Il y a eu différentes échelles de rupture. Et d'abord, dès la fin des années 1930, la fixation des parcours des nomades, la délimitation des territoires des groupes, l'application du régime forestier qui ne reconnaissait que les droits des riverains, l'instauration de la *Charte de la Transhumance* avec tout ce que cela suppose de contraintes administratives et leurs multiples répercussions sur les sphères économique, juridique et sociopolitique. Ensuite, la subordination des nomades à

des bureaux administratifs devait permettre un contrôle accru des mouvements. Le processus de sédentarisation fut pourtant lent. Il ne commença à prendre de l'ampleur qu'au lendemain de l'indépendance, quand, paradoxalement, l'obligation de cantonnement dans la zone "traditionnelle" de nomadisation n'eut plus de raison d'être.

Mais, derrière le processus lui-même, tout un ensemble de changements se profilait à l'horizon. Le plus important a sans doute été le déclin des solidarités entre les groupes et les familles comme réaction à la complexité de plus en plus grande de la société. Les relations verticales commencèrent à prendre progressivement la place des solidarités horizontales, d'autant plus que les notables des différents groupes s'étaient fixés. D'où un creusement significatif des inégalités et la tendance des plus aisés à confier leur troupeau en association aux plus pauvres.

Plus tard, les sécheresses des années 1980-85 et 1990-93 frappèrent lourdement l'équilibre fragile des pasteurs. La récurrence de la sécheresse au cours de l'analyse ne trahit point de notre part un quelconque déterminisme géographique ou climatique. Il a fallu en souligner la prégnance sans l'exagérer : elle n'est pas directement responsable de la sédentarisation ; elle a plutôt accéléré un processus largement en cours.

La conversion à l'agriculture constitue pour la majorité des nomades le mode le plus courant et le plus sûr – parce que le plus ancien – d'une sédentarisation sans heurts. Il s'agit là, pour reprendre la terminologie de Ph.-C. Salzman²⁴, de *l'alternative majeure de fixation*. Elle inclut diverses modalités que nous avons regroupées en trois types essentiels : la fixation familiale, la semi-fixation et la dispersion.

La fixation intervient progressivement et par étapes : achat de parcelles cultivées, construction de la maison, fixation de toute la famille. L'attrait de la sédentarité ne s'explique que par un désir d'éviter une perte brutale du troupeau ou de scolariser les enfants. Ce type concerne également et dans une large mesure les nomades qui, sous le poids d'une sécheresse, ont perdu leur troupeau. Au moment de leur fixation obligée, ils ne possèdent pourtant pas de terre. Ces nouveaux paysans sans terre représentent à peu près 37% des sédentarisés dans les localités de Lborj Oujdid (Tadighoust) et d'Aguemmad (Goulmima).

La semi-fixation familiale constitue la modalité de sédentarisation la moins incertaine. En tant que stratégie, elle se base sur la diversification des ressources. C'est la raison pour laquelle elle revêt des formes diverses selon que les parents se fixent alors que l'un des fils mariés demeure sous la tente ou inversement. Tirant sa substance du troupeau et de la terre, répartissant la main-d'œuvre familiale entre la tente et la maison, cette modalité permet de minimiser les dégâts d'une sécheresse toujours imprévisible. Dans cette situation, la semi-fixation est induite et encouragée par les ressources d'un fils émigré ou engagé dans l'armée.

Enfin, la dispersion de la famille constitue l'une des conséquences de la sédentarisation. Elle est induite par

deux facteurs antinomiques : le mariage et le divorce. La famille nucléaire constituant la règle et la facilité de dissolution des unions matrimoniales étant grande en milieu nomade, on imagine aisément que la sédentarisation puisse entraîner l'éclatement des unités familiales dans l'espace.

À ces modalités majeures de fixation, vient effectivement s'ajouter la variable de l'espace. Selon qu'elle a lieu près d'une source, dans une petite ville ou qu'une nouvelle agglomération est créée, la sédentarisation entraîne une dispersion spatiale des familles et des groupes. Elle résulte de cet effort incessant d'adaptation dont font preuve les sédentarisés en l'absence de l'aide des autorités.

Le processus de sédentarisation étant largement entamé, la fusion dans la société locale ne tarde guère à se mettre en route. Elle suit les chemins inévitables de la scolarisation, de la fonction publique et militaire, de l'émigration. Du fait d'un retard d'à peu près une génération, peu de nomades avaient scolarisé leurs enfants. Seuls ceux de quelques familles sédentarisés totalement ou partiellement depuis au moins les années 1960 ont été inscrits à l'école. De ce fait, la fonction publique est très peu représentée dans leurs rangs. En revanche, la carrière militaire, n'exigeant pas de scolarisation préalable, a attiré un bon nombre d'entre eux. Cette intégration de l'armée est survenue au lendemain de l'éclatement du conflit du Sahara. Le rôle des jeunes militaires dans la fixation ou la semi-fixation des familles a été important depuis plus d'une décennie.

L'émigration est aussi l'une des conséquences majeures de la sédentarisation. Elle n'est pourtant pas propre, faut-il le rappeler, au seul milieu sédentarisé. Elle concerne en fait tout le monde rural au Maroc. L'émigration définitive est très réduite ; seule l'émigration temporaire reste assez bien représentée parmi les sédentarisés. Les travaux les plus effectués sont les moissons en haute Moulouya et la maçonnerie sur les chantiers des villes du nord-ouest

CONCLUSION

Conscient du fait que ces changements ne requièrent nullement la même signification selon les circonstances, les familles, les individus, les âges et les sexes, j'ai surtout essayé de voir en quoi la sédentarisation est un choc ou non. J'ai jugé pertinent, par exemple, de nuancer, dans le cas des *Ayt Merghad*, le constat que faisait L. Abu-lughod, à propos des *Awlad 'Ali* d'Égypte²⁵, qui semblent, selon elle, ne connaître aucune discontinuité dans le passage de la nomadité à la sédentarité. Pourtant, elle-même reconnaît, à titre d'exemple, que le travail des femmes sédentarisées est devenu marginal tant leur emprise sur le domaine traditionnel de la production leur a échappé du fait de la disponibilité de l'eau, de la substitution du gaz au bois de cuisine, de la simplification de la transformation des produits alimentaires et de la monétarisation des échanges. Leur dépendance vis-à-

vis des hommes n'en a été qu'encore plus grande²⁶. J'ai, pour ma part, montré que si opposition il y a entre la sphère de la femme et la sphère de l'homme, c'est aux dépens de celle-là qu'il convient d'en comprendre la signification.

Les expressions de la nomadité feront encore partie, pour un temps, de la culture locale. Ensuite, l'homogénéisation des manières de faire et de dire aidant, il faudra d'autres supports, des supports modernes, pour les préserver et leur garantir, à moins qu'elles disparaissent à jamais, la pérennité. Qu'il s'agisse, d'ailleurs, d'expressions nomades ou sédentaires, la continuité ne peut être garantie par les seuls moyens traditionnels. Traditions architecturales, mobilier ancien, littérature orale, etc..., un véritable travail archéologique et ethnologique devra être entrepris, d'un côté, pour découvrir des sites, entamer des fouilles et, de l'autre, pour fixer dans la course du temps quelques moments, quelques motifs de cette culture.

La culture locale *lato sensu*, en passe de "patrimonialisation", comme toutes les cultures dominées, devra sa pérennité à des supports modernes, c'est à dire des supports autres que ceux qui lui garantissaient jusque là la continuité. Si le nomadisme était condamné à s'éclipser, il ne faudrait pas que l'élevage disparaisse. La fixation "provoquée" des nomades, qu'elle soit directe ou indirecte, a toujours été, comme les travaux de recherche l'ont partout montré, un échec. Le sud marocain, où les terres de culture ont depuis longtemps atteint leur extension quasi-maximale par les moyens traditionnels, ne peut maintenir son équilibre face à l'augmentation de la population que par le maintien de l'élevage. Dans cette région aride et semi-aride, seul l'élevage extensif peut permettre une exploitation rationnelle des parcours. Si l'on doit passer à un élevage intensif sédentaire, se posera le problème du développement des cultures fourragères, dont la solution est tributaire de la capacité de mobiliser d'importantes ressources en eau.

AHMED SKOUNTI

NOTES

¹ Une liste des congrès, symposiums, groupes de travail et publications de ces organisations (UNESCO, OIT, OMS, FAO) est donnée dans SCHOLZ F.- *Nomadismus. Bibliographie*, Berlin : Das Arabische Buch, 1992, p. 43-52.

² BERQUE J.- Introduction in "Nomades et nomadisme en zone aride", *Revue Internationale des Sciences Sociales* (Unesco), XI,(4), p. 501-518.

³ BOCCO R.- "La sédentarisation des pasteurs nomades : les experts internationaux face à la question bédouine dans le Moyen-Orient arabe (1950-1970)", *Cahiers des Sciences Humaines* (ORSTOM), 26 (1-2), 1990, p. 97-117.

⁴ *Ibid.*

⁵ Sous la forme *Ait Morrhad*, le nom figure sur la carte routière et touristique du Maroc (Michelin, 1989, carte au 1/4 000 000).

⁶ Chef-lieu de province qui, après avoir porté les noms successifs de Imtghern, Ighrem-n-Ssouq et Ksar-es-souk (ce dernier étant le plus connu), a été dénommé Errachidia.

⁷ DAKHLIA J.- *L'oubli de la cité : la mémoire collective à l'épreuve du lignage dans le Jérid tunisien*. -Paris : La Découverte, 1990.

⁸ Sur ces documents : MEZZINE L.- *Le Tafilalt*.- Rabat : Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 1987.

⁹ BERQUE J. - *Structures sociales du Haut-Atlas*.- Paris : PUF, 1955.- 470 p.

¹⁰ PASCON P.- *Structures sociales du Haut-Atlas* ; suivi de *Retour aux Seksawa*/J. Berque et Paul Pascon.- 2è éd.- Paris : PUF, 1978, p. 457.

¹¹ AMMAHAN A.- *Ghoujdama : changements et permanence*.- Thèse de Doctorat d'État, Univ. René DESCARTES Paris V, 1993, tome I, p. 24.

¹² Telles que définies in BALANDIER G.- *Sens et puissance*.- Paris : PUF, 1971.

¹³ R. Cresswell écrivait encore au milieu des années 1970 : "La science ethnologique est en quelque sorte la sociologie d'autres cultures que celle à laquelle appartient l'observateur" ; CRESSWELL R.- *Éléments d'ethnologie : 1. Huit terrains*.- Paris : Armand Colin, 1975 p. 54. On se remémore aussi la phrase de P. Rabinow : "I was going to Morocco to become an anthropologist" : RABINOW P.- *Reflections on Fieldwork*.- Berkley-Los Angeles : Univ. California Press, 1977, p. 1.

¹⁴ MESSERSCHMIDT D.A. - *Anthropologues at home in North America. Methods and issues in the study of one's own society*, Cambridge : Cambridge university Press, 1981, p. 310.

¹⁵ SEGALIN M., éd.- *L'Autre et le Semblable : regards sur l'ethnologie des sociétés contemporaines*.- Paris : Presses du CNRS, 1989.- 240 p.

¹⁶ *ibid.*, p.9

¹⁷ Un Département d'anthropologie sociale a été ouvert à l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine dès sa création à Rabat en 1986, soit trente ans après l'Indépendance.

¹⁸ La question a été soulevée dans l'introduction de la version anglaise de HAMMOUDI A.- *La victime et ses masques*.- Paris : Seuil, 1988 et dans HAJJARABI F.- *Les souks féminins du Rif central. Anthropologie de l'échange féminin*, Thèse de 3^{ème} Cycle, Univ. Paris VII, 1988.

¹⁹ A. Amahan, lui-même confronté à cette question écrit que l'un de ses soucis est "d'essayer de réduire constamment notre 'subjectivité sociale', car nous avons souvent, pour ne pas dire toujours, le sentiment d'écrire une sorte d'autobiographie collective' du groupe, ce qui soulève certains problèmes" in Ghoujdama : changements et permanence, op. cit, tome I, p. 16.

²⁰ Cf. MORIN E.- *Sociologie*.- Paris : Fayard, 1984, p. 178.

²¹ Cf. BOURDIEU P.- *Esquisse d'une théorie de la pratique*.- Paris-Genève : Droz, 1972, p. 156.

²² AMAHAN A., op. cit.

²³ MORIN E, op. cit., p.174.

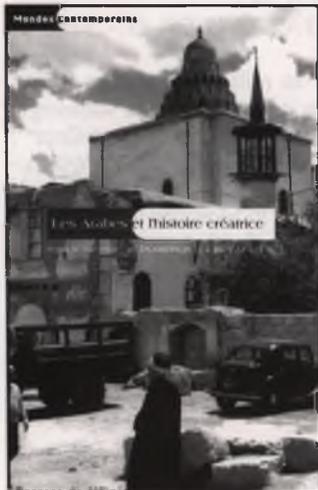
²⁴ SALZMAN Ph. C., et alii, *When Nomads Settle. Process of Sedentarisation as adaptation and response*, New-York : Peager Publisher, 1980, p. 184.

²⁵ ABU-LUGHOD L.- *Veiled Sentiments. Honor and Poetry in a Bedouin Society*.- Berkley & Los Angeles : Univ. of California Press, 1986.

²⁶ *ibid.*, p. 73

◆ **LES ARABES ET L'HISTOIRE CRÉATRICE** ; sous la dir. de **Dominique CHEVALLIER**. - Paris : Presses de l'Université de Paris Sorbonne. - 1995. - 200 p.

Réunis en colloque, des historiens spécialistes du monde arabo-musulman ont réfléchi sur la question du rapport des Arabes à l'Histoire. Dans cette perspective, ils cherchent à comprendre comment les Arabes assument leur histoire (D.CHEVALLIER et L.DEHEUVELS). Ils évaluent s'il existe effectivement une conscience historique à propos de laquelle H. HANAFI affirme que, mis à part Ibn Khaldoun, aucun penseur, depuis les origines de l'Islam, ne développa de philosophie de l'histoire. Dérivée de la théologie, la conception de l'histoire en Islam serait, de plus, négative ce qui expliquerait l'état de la science et de la conscience historique dans les sociétés arabes contemporaines.



Une vision de l'histoire existe cependant. A.MIQUEL traitant de la conception de l'Islam classique, élabore une réflexion sur ce qui fonde la conscience historique chez les Arabes. Quant à T.BIANQUIS, il examine, à travers plusieurs exemples syriens, les manières d'utiliser l'histoire pour le présent, le poids de celle-ci dans l'espace urbain et dans l'opinion publique. M.A BEN ACHOUR met l'accent sur les positions

des lettrés du XIXème siècle tunisien et sur leur perception des différences au sein même de l'unité présumée de la *Umma* ou de la résistance à la colonisation qui s'opposent encore de nos jours aux visions globalisantes des intégristes.

A la lumière de ces constats, une définition de l'espace et du temps au Maghreb comme au Moyen-Orient (A.MARTEL) sont proposées, notamment à travers l'analyse des discours de l'historiographie tunisienne (A.GUELLOUZ), des tendances de l'historiographie égyptienne contemporaine (M.MANSY), de la conception courageuse et novatrice de l'Histoire chez C.ZURAYQ à partir de 1940 au Liban (A.PIGNOL). La présentation de la mémoire orale dans une étude de la notion anthropologique du temps permet à M.KHELLIL de situer le moment où le discours peut produire de l'histoire, et les processus mis en oeuvre.

Des éléments de réponse à ces questions épistémologiques sont également proposés dans un chapitre intitulé "Unité, particularismes et mutations", où les diverses acceptions de l'arabisme (H.LAURENS), l'obligation de coexistence religieuse au Liban (A.BEYDOUN) et la crise de la conscience historique de l'Algérie (A.DJEGHOUL), sont abordées.

◆ **DIALMY Abdessamad.- Logement, sexualité et Islam**.- Casablanca : EDDIF, 1995. - 394 p.

En essayant de croiser les variables de l'espace, de la sexualité et de la religion, cet ouvrage s'aventure dans un chemin rarement parcouru en sciences sociales. Ces trois champs constituent des déterminations fondamentales de la vie sociale : la sexualité est la condition première de la vie, de la reproduction et du plaisir de l'être humain ; l'espace est l'environnement dans lequel l'homme est projeté dès sa naissance et qu'il se doit d'organiser et de marquer ; la spiritualité est la dimension du sens profond de *sa raison d'être*, qui parcourt toute l'histoire de l'humanité.

La réflexion du sociologue marocain s'articule autour d'oppositions pré-liminaires pour considérer l'ordre du corps



comme une matrice constitutive de l'organisation de l'espace où les antinomies *haut-bas, vertical-horizontal, devant-derrrière, centre-périphérie* sont réductibles à des dualités qui se retrouvent au niveau du corps humain. Ce système de lecture se développe selon quatre modalités de relation entre espace et sexualité : les modes *symbolique* et *lexical*, appréhendés en amont en tant que champs théorique, et les modes *fonctionnel* et *territorial* révélés par une enquête empirique sur la

ville de Fès. Par le mode symbolique qui consiste à déterminer le genre de l'espace - ici les formes architecturales de la cité arabo-islamique - l'objet spatial devient le signifiant, tandis que les objets sexuels représentent des signifiés. Le mode lexical considère la valeur bi-sémiques de certains mots capables de connoter en même temps un sens spatial et un sens sexuel. Les lieux de l'espace consacrés à la pratique du sexe constituent le domaine du mode fonctionnel, le mode territorial relevant, quant à lui de l'organisation des ségrégations spatiales (lieux féminins, masculins, de la mixité).

A.DIALMY postule une corrélation entre l'insatisfaction sexuelle, l'organisation de l'espace urbain et l'idéologie islamiste, et propose l'hypothèse que la modernisation du système spatial provoquerait un *refoulement sexuel artificiel* qui induit à adopter, en réaction, un islamisme de nature défensive. Relevant les différentes conditions de logement en relation aux manières de coucher et aux représentations du champs de la sexualité, il en conclut, tenant compte en particulier des échelles d'attitudes des islamistes, que si la portée de son "hypothèse médiationnelle" est réduite par les résultats de l'enquête, la question de l'insatisfaction du logement demeure une cause latente de l'islamisme.

◆ **GUERRAOUI DRISS, RICHET XAVIER.- Stratégies de privatisation. Comparaison Maghreb-Europe.-** Rabat : Paris : Toukbal : l'Harmattan, 1995.- 319 p.

Tout l'intérêt de ce collectif réside dans sa perspective comparatiste : il s'agit de tirer profit pour l'analyse comme pour la mise en place des processus de privatisation de la diversité des expériences dans les pays de l'Est ex-communistes, dans les pays européens au capitalisme avancé et au Maghreb. Dans tous les cas, plus qu'une simple opération technique, la privatisation recouvre *bel et bien un changement de l'ensemble du système d'organisation des activités et interpelle ainsi les*



choix fondamentaux de la société, en terme de choix de développement, mais aussi de coût social. Les contributions analysent les logiques stratégiques de privatisation dans ces systèmes économiques différents et en soulignent les problématiques communes.

Comment privatiser et que privatiser ? Si les auteurs s'interrogent sur le type de capitalisme à promouvoir, l'ensemble de leurs articles conduit à discréditer toute tentative de transposition des

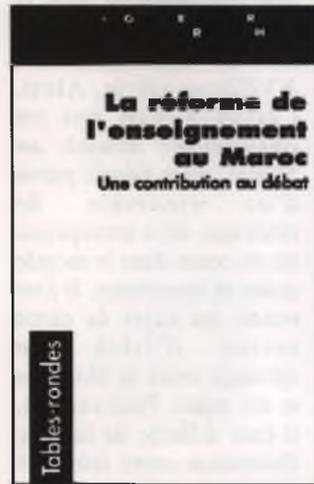
modèles : faire preuve de pragmatisme, instaurer des rythmes adaptés à chacun des cas, procéder de façon souple, sélective et différenciée sont autant de principes qu'évoque la confrontation de ces analyses.

Il convient par conséquent de prendre ses distances à l'égard de stratégies trop idéologiques ou univoques : les privatisations ne signifient pas un abandon systématique de tout recours au secteur public, leur but étant d'apporter une réponse appropriée à des dysfonctionnements économiques et sociaux. Au Maghreb, *l'émergence du secteur public a accompagné l'intensification du rôle de l'État en matière économique.* Mais, plus qu'un choix univoque entre marché et État, les privatisations semblent participer d'une recomposition et d'un réajustement des rapports entre le public et le privé, d'une "mutation de l'État-entrepreneur à l'État-catalyseur" : *économiquement l'État devrait animer sans supplanter les acteurs économiques et, socialement, il devrait se consacrer à son rôle de chef d'orchestre de la dynamique sociale.*

S'il est difficile d'établir un bilan des programmes maghrébins de privatisation, le collectif offre le mérite de poser en termes différenciés et comparatifs les divers enjeux en présence, économiques et sociaux mais aussi culturels, de modernisation et de transformation des structures du tissu social, les privatisations étant promues au nom *d'images de la société, et de représentations du social.*

◆ **LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT AU MAROC. UNE CONTRIBUTION AU DÉBAT /** Groupe d'Etudes et de Recherches sur les Ressources Humaines (GERRH).- Rabat : Association des économistes marocains. - 1995.- 168 p.

Beaucoup plus qu'un bilan du système éducatif marocain, à propos duquel la plupart des intervenants s'accordent à noter l'insuffisance des données objectives, on trouvera dans ce petit ouvrage un utile état des lieux des réflexions dont celui-ci fait l'objet, tel qu'il peut être dégagé d'une série de rencontres organisées par le Groupe d'Etudes et de Recherches sur les Ressources Humaines (GERRH) constitué au sein de l'Union des Économistes marocains.



Chacune des tables-rondes fait l'objet d'une synthèse et d'une réflexion collective. La première (décembre 1994) était consacrée à l'enseignement fondamental et secondaire (Mohamed RADI), la seconde (janvier 1995), à l'enseignement supérieur (Amina DEBBAGH et Abdellah El MASSLOUT) et la troisième (mars 1995) au système de formation professionnelle (Azeddine AKESBI).

Plus que les aspects proprement pédagogiques, ce sont les dimensions socio-économiques des performances du système éducatif qui sont ici prises en compte dans un contexte caractérisé par :

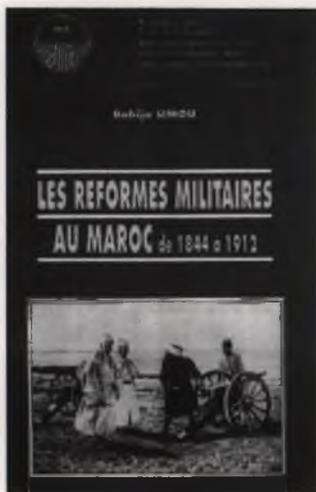
- la redéfinition des rapports entre secteur public et secteur privé, processus par lequel le secteur éducatif est encore assez marginalement affecté, même s'il est de plus en plus sollicité, puisque l'école publique continue d'accueillir près de 94 % des effectifs, soit 4,2 millions d'élèves et d'étudiants,
- la redéfinition des rapports entre gouvernants et gouvernés, qui pose, entre autres, la question de la productivité des efforts consacrés par l'État à l'enseignement (environ 5 % du PIB),
- les nouvelles conditions de l'insertion du Maroc dans son environnement régional et la nouvelle division internationale du travail.

Les problèmes des différents secteurs de l'appareil éducatif (et par leur articulation même) sont posés et nommés, à l'enseigne de sa réforme, du point de vue d'une double préoccupation : sa régulation, entendue comme l'adaptation de l'offre éducative à la demande sociale et économique d'éducation ; sa restructuration, entendue comme l'adaptation des structures pédagogiques, institutionnelles et financières de l'enseignement aux mutations économiques, technologiques et socio-culturelles de la société marocaine.

◆ **SIMOU BAHIJA.- Les Réformes militaires au Maroc de 1844 à 1912.** - Rabat : Université Mohamed V, 1995.- 527 p.- (Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Thèses et mémoires . 28)

Dans cet ouvrage, Bahija SIMOU étudie la question de la modernisation de l'armée entre deux périodes décisives de l'histoire du Maroc : d'une part la défaite d'Isly face aux troupes françaises (1844) et la débâcle essuyée durant la guerre de Tétouan face aux Espagnols (1860), et, d'autre part, l'instauration du protectorat français et le début d'insurrection populaire qui a suivi (1912).

En fait, c'est en 1830, avec la prise d'Alger par les troupes françaises, que se posa pour le Maroc la question de la modernisation de ses structures militaires. Celle-ci



doit être replacée dans le cadre de la renaissance du monde musulman au XVIIIème siècle. Ainsi, l'*Islah* n'était pas un phénomène limité au Maroc, mais faisait partie d'un ensemble de réformes déjà entreprises ou en cours dans le monde arabe et musulman. Il faut noter, au sujet de cette notion d'*Islah*, un décalage entre le *Makhzen* et les sujets. Pour ceux-ci, il était difficile de faire la distinction entre *Islah* et *Djihad*, la signification du

premier ne pouvant être avant tout que religieuse. Pour le Sultan, la réforme signifiait la réévaluation de ses propres institutions pour mieux asseoir son autorité tant à l'intérieur que vis-à-vis de l'extérieur. Il apparaît que la réforme avait un double objectif : la préservation de l'indépendance et de l'intégrité du pays, et la sauvegarde de l'identité islamique.

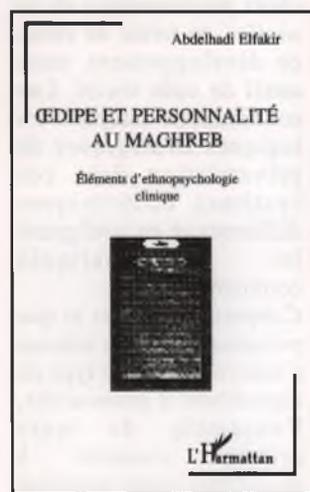
On assista à une compétition acharnée de la part des puissances européennes pour assurer la modernisation de l'armée marocaine et étendre leur influence par la même occasion. Cette compétition bénéficia à la France et à l'Espagne qui se virent reconnaître des "droits spéciaux" sur le Maroc à la conférence internationale d'Algésiras (1906). La France avait alors pratiquement mis le *Makhzen* sous dépendance, en le plongeant dans le "cercle infernal" des emprunts. Peu à peu, les Français réussirent à réduire à néant l'autonomie qui restait au Sultan en matière financière. Moulay Hafidh essaya en vain de briser le monopole imposé par la France : celle-ci, profitant de graves troubles internes, avait réussi à obtenir et garder la direction exclusive des "réformes" militaires, jusqu'à l'instauration du protectorat en 1912.

C'est avec précision et rigueur que B.SIMOU analyse les événements et les calculs politiques à peine voilés. Il semble que nous ayons là un instrument indispensable pour toute recherche sur le Maroc de la fin du XIXème siècle et du début du XXème siècle.

◆ **EL-FAKIR ABDELHADI.- Œdipe et personnalité au Maghreb : éléments d'ethnologie clinique** - Paris : L'Harmattan, 1995 - 190 p.

Le travail qui consiste à repérer les expressions du complexe d'Œdipe au sein des cultures avait déjà été initié pour le Maghreb : A. EL FAKIR s'est donné pour objectif de le reprendre et d'approfondir ce qui, semble-t-il, était resté inexploré.

Le premier souci de l'auteur est de combattre les idées reçues sur la question : il démontre avec virulence que l'idéologie néo-coloniale des auteurs occidentaux et l'exotisation exagérée des auteurs maghrébins ont concouru à dresser une image tronquée de la question de



l'Œdipe. Les uns et les autres s'accordant, *in fine*, à taxer ce type de société de fixité et d'immobilisme et à qualifier la figure du père qui en constitue le socle de caduque et non fonctionnelle.

S'appuyant sur quelques exemples cliniques et l'analyse d'un conte des *Mille et une nuits*, A. EL FAKIR montre que ce qui semblait s'être figé face à la figure mortifiante du père est en réalité diffracté

horizontalement en direction des pairs (fratrie et même classe d'âge). Les trois temps de l'Œdipe maghrébin sont universels pour les deux premiers (distanciation vis-à-vis de la mère et émergence de l'image du Père idéal) tandis que le troisième spécifiquement maghrébin, fait que *ni le meurtre fantasmatique direct du père, ni l'anéantissement du fils ne se produisent, car (...) les pulsions agressives sont détournées contre le double fraternel et ses représentants de la classe des pairs.*

Ainsi, c'est la sortie de l'Œdipe qui est spécifique. Celle-ci est articulée autour de moments forts, tels que le sevrage, la circoncision et la défloration, qui sont ritualisés au profit de représentations qui organisent la culture et qui sont traditionnellement repérées par les anthropologues : statut du père renforcé par les figures socio-religieuses, statut du fils intégré dans un idéal de soumission qui consacre la succession hiérarchisée des générations jusqu'à l'ancêtre mythique et au-delà jusqu'à Dieu ; statut de pair à l'intérieur de la génération et droits et devoirs d'aïnesse au sein de la fratrie, sont autant de structures de la culture maghrébine qui donnent sa particularité à l'Œdipe maghrébin.

Portage et allaitement tardifs et circoncision sont en outre dépouillés des jugements négatifs habituellement portés contre eux (anéantissement du moi ou traumatisme important), ce qui ne manquera pas de relancer un débat déjà fourni.

◆ **TLILI Abderrahman- Contribution à l'étude de la psychologie à travers la philosophie avicennienne.**- Tunis : Université de Tunis I, 1995.- 414 p.- (Publications de la Faculté des Sciences humaines et Sociales . série 6 Philosophie . 11)

On rapporte qu'à seize ans Ibn Sina (l'Avicenne des érudits du Moyen-Age Occidental) avait déjà tout lu de ce qui faisait la science de son temps. De cette époque à sa mort, ce sont des dizaines d'ouvrages de toutes disciplines que le savant encyclopédiste écrivit dont cent soixante environ nous sont parvenus. Mais ce sont ses oeuvres médicales (le Canon : 15 volumes) et philosophique (*Kitâb al-chifa'* ou Livre de la guérison) qui restèrent pour la médecine jusqu'au début du



XVIIIème siècle, matière à enseignement dans les facultés.

La philosophie d'Avicenne ayant pour but "*le perfectionnement de l'âme humaine par la connaissance des choses, et l'affirmation de vérités spéculatives et pratiques dans la mesure des possibilités humaines*", le penseur andalou développa la science psychologique car c'est aussi "*par l'analyse des facultés de l'intelligence, par l'étude de l'entendement et de la*

raison que l'on peut découvrir les principes de la science même, et acquérir la certitude qu'impliquent les lois du raisonnement; que par la démonstration, on peut saisir l'universel, vers lequel tend toute science".

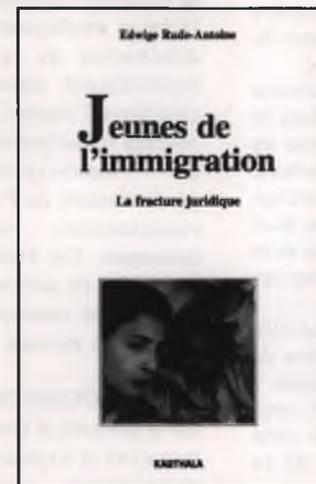
Dans son important ouvrage, A. TLILI a centré son étude autour de cette science, développant les questions essentielles qui la traversent, celles de l'existence de l'âme, de ses relations avec le corps, de la substantialité, de l'unicité, des divisions et des facultés de l'âme, mais aussi du rêve et du sommeil, de l'intellect et de la connaissance.

Se voulant une étude compréhensive, autant qu'analytique, une première partie de l'ouvrage est consacrée à la question de la psychologie chez les penseurs arabes qui ont pu avoir une influence sur Avicenne (*Mu'tazilites*, Ibn Lûqâ, al-Kindi et al-Farabi). Ceci nonobstant l'apport bien connu à l'oeuvre d'Avicenne des penseurs grecs (Platon, les néoplatoniciens, Aristote).

Cette question de la psychologie n'avait pas jusqu'alors fait l'objet de grands développements chez les penseurs musulmans, ceux-ci y répugnant sans doute en raison du verset coranique qui dit, à propos de l'âme, "l'esprit (Ruh) procède de l'ordre de ton Seigneur et il ne vous a été donné que peu de science" (s. XVII, v. 85). Cette étude démontre combien fut pionnier et féconde la pensée d'Ibn Sina.

◆ **RUDE-ANTOINE Edwige.- Jeunes de l'immigration : la fracture juridique.** - Paris : Karthala. - 1995. - 217 p.

Déplorant les effets pervers de la médiatisation touchant les nouvelles générations issues de l'immigration en France, E. RUDE-ANTOINE nous livre une analyse à la fois critique et sereine de leur situation juridique actuelle. Après avoir retracé brièvement l'émergence de ces jeunes dans l'espace public, l'auteur restitue les principales étapes de la politique d'immigration qui, depuis l'Après-guerre (ordonnance de 1945 sur les conditions d'accès à la nationalité), a entretenu



l'illusion d'une certaine cohérence dans la gestion des flux migratoires et de l'intégration. Loin de reposer sur un consensus national, la politique d'immigration a toujours donné lieu à des débats contradictoires, parvenant difficilement à concilier le respect de l'Etat de droit, les nécessités économiques et le contexte idéologique, fondé sur le mythe du caractère provisoire du fait migratoire. De façon paradoxale, c'est la crise économique des années

soixante-dix qui a contribué à l'évolution des représentations chez les décideurs comme dans l'opinion publique. L'immigration a cessé dès lors d'être perçue comme un phénomène temporaire pour devenir un thème prioritaire sur l'agenda politique français. Il faut cependant attendre le début des années quatre-vingt pour voir engager une véritable politique de réformes marquant le passage d'une logique de dissuasion à une logique répressive. Sur ce point, l'auteur remet en cause une idée bien ancrée dans les esprits, selon laquelle l'arrivée au pouvoir des socialistes se serait traduite par une rupture radicale dans la politique d'immigration. En réalité, le "printemps immigré" (1981-1983), caractérisé par l'adoption de mesures libérales en faveur du droit d'association et du regroupement familial, a vite cédé la place à un pragmatisme sécuritaire : *l'inclusion des réguliers est acceptée, l'exclusion des irréguliers permises*. Dans ce long glissement de la dissuasion à la répression, l'année 1993 fut une étape décisive. Au-delà du caractère restrictif du droit des étrangers, porté à la connaissance du public par voie de presse, l'auteur nous interpelle sur la mise en application des nouvelles lois qui, selon elle, seraient source de nombreux déséquilibres. L'obsession de l'homogénéité culturelle a favorisé une désorganisation complète du régime juridique, dont les conséquences ne peuvent être que néfastes pour la cohésion sociale du pays.

■ ANNALES MAROCAINES

D'ÉCONOMIE

N° 14 - hiver 1996

Dans la plupart des PVD, les petites entreprises jouent un rôle essentiel et constituent un des enjeux des politiques de développement. A. BALENGHIEN analyse les facteurs qui entravent la croissance de ce type d'entreprises au Maroc et dresse un bilan prospectif.

P. TURQUET, quant à elle, fait le point sur la gestion des ressources humaines dans l'entreprise et évoque les politiques de rémunération, de recrutement ou de formation à la lumière des dernières avancées scientifiques en matière d'économie du travail.

Analysant les difficultés de la transition vers une économie de marché, dans le cas de la Bulgarie, A. SLIM propose un modèle d'interprétation qui a recours, dans un cadre rénové, au concept d'accumulation primitive forgé par Karl Marx pour interpréter la naissance et le développement du capitalisme dans les pays occidentaux.

La théorie de la régulation peut-elle servir d'outil nouveau pour l'analyse de la situation des pays sous-développés ? L. TALHA cherche à répondre à cette question en montrant l'apport de cette théorie par rapport à l'école de la dépendance.

La partie arabe présente trois contributions au colloque de l'association arabe d'études économiques (Beyrouth, novembre 95), dont le thème était *La nation arabe et les projets alternatifs de complémentarité*. S. ABOU ALI y analyse le projet de marché commun moyen oriental et le contenu que veulent lui donner les différentes parties, arabes israélienne et autres. A. MAHJOUR passe au crible le projet de zone de libre-échange entre les pays du Maghreb et l'Union Européenne en mettant en relief les défis et les risques d'un tel projet ainsi que les conditions d'un développement solidaire entre le nord et le sud. Enfin, se limitant au Maroc, D. KHROUZ analyse l'état des échanges agricoles avec l'Union européenne.

ANNALES MAROCAINES D'ÉCONOMIE -
REVUE DE L'ASSOCIATION DES
ÉCONOMISTES MAROCAINS - Bd Moulay
Slimane, résidence Moulay Ismaïl, imm.
B, appt. 4, Rabat.

■ REVUE MAROCAINE
DE DROIT ET D'ÉCONOMIE
DU DÉVELOPPEMENT

N° 36 - 1995

Croissance démographique et développement économique (actes de la journée d'études, Casablanca, 21 avril 1995)

Le recensement général de la population et de l'habitat de septembre 1994 apporte ses premiers résultats.

On constate, outre une meilleure répartition de la population sur le territoire national, un ralentissement de la croissance démographique. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution : diminution du taux de fécondité (mouvement amorcé il y a une quinzaine d'années), recul de l'âge du mariage (principalement dû aux progrès de l'émancipation féminine), généralisation de l'emploi de moyens contraceptifs, espacement des naissances. Ces évolutions sont surtout observées en milieu urbain. De façon générale, on remarque que la fécondité diminue à mesure que l'instruction progresse.

Mais T. BOUHMOUCH met l'accent sur la nécessité d'être prudent dans toute tentative d'explication causale des phénomènes économiques ou démographiques. *Il se révèle, nous dit-il, que la fécondité est réglée en grande partie par des facteurs non biologiques nombreux : religieux, psychologiques, socio-économiques* qui soumettent l'évolution de cette fécondité à une certaine inertie par rapport à la baisse du taux de mortalité.

Après avoir fait le bilan de la mutation démographique au Maroc depuis le début des années 1960, les participants à la journée d'études se sont interrogés sur les conséquences économiques et sociales de la croissance démographique. M. BENZINE s'interroge sur les liens entre population, croissance économique soutenue et développement durable. Ces interactions sont enfin étudiées de manière plus formalisée à l'aide de divers modèles économétriques simples appliqués au cas du Maroc.

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES DE CASABLANCA - B.P. 8 110
Oasis - Route d'Al-Jedida - Casablanca

■ REVUE TUNISIENNE
D'ÉCONOMIE

N° 7 - 1996.

Le rôle de l'État dans la régulation de l'activité économique : cas de la Tunisie

Alors que depuis 1986, l'économie tunisienne est l'objet d'un Programme d'Ajustement Structurel (P.A.S.) dont les maîtres mots sont libéralisme, privatisation et déréglementation, il était nécessaire de s'interroger sur l'évolution du rôle de l'État dans ces mutations. L'objet du colloque, auquel ce numéro fait écho, était d'établir un bilan mais aussi de faire des propositions concernant l'adaptation des modes de régulation étatique de l'économie. L'État doit redéfinir son engagement, afin d'offrir un environnement favorable à l'investissement privé et de supporter, en les atténuant, les coûts sociaux engendrés par cette phase transitoire.

L'expérience tunisienne, mais aussi celles des pays de l'ex-bloc socialiste et du sud-est asiatique ont servi de point de départ à la réflexion. Il en ressort que pour affronter les nouveaux défis auxquels il est confronté, l'État tunisien, en tant qu'agent de régulation, doit fonctionnaliser son action ; il faut passer d'un *État exogène unilatéral* à un *État endogène* agissant sous forme de réseau, et laissant fonctionner à tous les niveaux le principe de subsidiarité. Le propos sous-jacent à chacun des articles est d'établir une nouvelle forme d'interaction entre le secteur privé et l'État dans un contexte économique changeant où les impératifs sociaux exigent une réorganisation des rôles de chacun des acteurs et excluent un total désengagement de l'État. S'il est indispensable, selon les auteurs, d'instaurer un ordre économique libéral, celui-ci doit prendre la forme d'une *troisième voie* entre l'étatisme et le libéralisme pur, afin que le désordre engendré par le P.A.S. et les privatisations ne se traduise pas par un vide au plan social, certains préconisant une charte de la privatisation.

Revue de l'Association des Économistes
Tunisiens - Faculté des Sciences
Économiques et de Gestion de Tunis -
tél. : 510 500 - fax : 502 222

■ WATHA'IQ

N° 19 - 1993

Abdelaziz Thaâlbi. *Un intellectuel en politique*

Après un long silence qui durait depuis sa disparition, en 1944, Abdelaziz Thaâlbi, figure aussi mythique que paradoxale du mouvement national tunisien, bénéficie, depuis les années 80, d'un mouvement de réédition dont K.KCHIR-BEN DANA, H.BELAID et Kh.KCHIR dressent un premier inventaire critique. Loin de combler la vide historiographique qui entoure l'un des fondateurs du Destour, cette vague éditoriale venue d'Orient ne fait que souligner les zones d'ombre qui entourent à ce jour un itinéraire riche et complexe. Si les documents extraits des archives du protectorat et reproduits ici ne permettent pas d'en reconstituer totalement le puzzle, ils posent les jalons nécessaires, tant du point de vue chronologique que problématique, d'une histoire qui reste à écrire. Celle-ci devrait s'attacher à la dimension religieuse et réformiste d'un cheikh pas comme les autres, zeytounien rebelle à l'institution et auteur d'écrits très originaux sur la liberté d'expression (*L'esprit libéral du Coran*, publié en 1905). La construction du personnage politique jusqu'à sa disparition (forcée ?) de la scène tunisienne en 1923 constitue un autre axe de recherche : comment interpréter, dans la genèse du champ politique tunisien, le "moment Thaâlbi" ou la trajectoire asymptotique d'un intellectuel musulman atypique ? Mais c'est aussi l'engagement internationaliste et pan-islamique du cheikh qui focalise l'attention. Il effectue ses premiers voyages en Orient dès 1896, vit un exil actif, de 1923 à 1937, au Caire et à Bagdad et d'Istanbul à Delhi, sous la surveillance des services consulaires français, participant notamment activement au Congrès Islamique de Jérusalem en 1931. Considéré ce destin qui déborde largement du cadre tunisien et qu'on devine exceptionnel, on s'étonnerait en effet que Thaâlbi restât à jamais un "héros sans histoire"...

INSTITUT SUPÉRIEUR D'HISTOIRE DU
MOUVEMENT NATIONAL - 17, rue de
Tolède - El Manar 1 - 2092 Tunis - tel. :
(216)(1) 880 341/881 607 -
fax : 881 263.

■ CAHIERS DE LA
MÉDITERRANÉE

N° 50 - juin 1995 (tome 1)

N° 51 - décembre 1995 (tome 2)

Villes intermédiaires en Méditerranée

Ces deux fascicules correspondent au rapport final remis au Ministère de la Recherche et de la Technologie en 1995, suite au programme biennuel de recherche mené par le Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine sur le thème *Villes intermédiaires en Méditerranée comme observatoire des permanences et des changements sociaux et culturels (18ème-20ème) siècle*, sous la direction de R.ESCALLIER.

La plupart des auteurs retiennent une définition fonctionnelle, voire administrative de la ville intermédiaire, entre le local et le national, et le critère socio-économique de la dimension régionale.

Le réseau urbain maghrébin connaît de nos jours un affaiblissement net de sa strate de villes intermédiaires, estime M.COTE qui dans le cas de l'Algérie y voit historiquement une volonté politique sans doute réversible. A.BELHEDI fait un constat similaire en Tunisie, où le système urbain est caractérisé par une croissance par les extrêmes pour assurer l'encadrement global (Tunis) et territorial (petites villes). L'exemple de Kairouan, présenté par M.KERROU, est emblématique de ces villes intermédiaires à forte mémoire historique en crise et à influence régionale étriquée (selon la typologie établie par R.ESCALLIER). Dans le cas de Sfax, H.DLALA estime que les modalités de l'aménagement urbain sont surdéterminées par les enjeux fonciers, économiques et politiques qui animent les différents acteurs, ce qui favorise un étalement néfaste à ce pôle urbain.

Enfin, J-F.TROIN montre que si Fès et Marrakech ont été victimes d'un réel affaiblissement du fait d'une dynamique de développement qui se porte sur la façade atlantique, seule la première possède des atouts véritables pour incarner un futur pôle de transition (Algérie-Casablanca).

CENTRE DE LA MÉDITERRANÉE MODERNE
ET CONTEMPORAINE - UFR Lettres arts et
Sciences Humaines - BP 209 - 06204
Nice Cedex 3.

■ ÉGYPTE MONDE-ARABE

N° 23 - 3ème trim. 1995

Géographies de l'Égypte (seconde partie)

En Égypte, trois générations de villes nouvelles, déserts urbains posés dans le désert, défient depuis bientôt 20 ans les utopies rationnelles des planificateurs. Rationalité pour rationalité, celle à laquelle obéit l'urbanisation sur la terre agricole a produit, presque dans le même temps, des densités comparables à celles du tissu central ancien, dont la trame initiale a plus de mille ans, explique E.DENIS. Pourtant, un assouplissement des normes de construction, d'aménagement et des modèles de gestion des nouvelles unités urbaines pourrait permettre une appropriation sociale du lieu, estime S.JOSSIFORT. En attestent, d'une certaine façon, les enquêtes effectuées par B.FLORIN auprès des habitants de Masâkin al-Zilzâl, cité située à l'extrémité est du plateau du Muqattam et qui accueille, parmi d'autres résidents plus aisés (jeunes mariés), des sinistrés du séisme de 1992. La mixité sociale qui en résulte engendre des logiques de distinction et d'appropriation de l'espace. Elle corrompt un peu l'image délavée de la ville nouvelle qui, par la pureté de son air et l'alignement de ses rues, deviendrait un havre de tranquillité et de paix sociale, dans l'idéal de la classe dominante, par opposition aux quartiers informels perçus comme une source de saleté, de criminalité et d'opposition politique. Pour E.DENIS, la mixité des faubourgs peut aussi être lue comme l'expression matérielle de la résistance du territoire contre l'espace flux qui se développe à l'échelle des mégapoles mondiales. Ce qui expliquerait encore la lenteur de processus de régularisation, en dehors desquels s'invente, comme le montre A.DÉBOULET au sujet du foncier, tout un ensemble de normes véritablement constitutives de territoires différenciés.

CENTRE D'ÉTUDES ET DE
DOCUMENTATION ÉCONOMIQUE,
JURIDIQUE ET SOCIALE - CEDEJ - P.O.
Box 494 - 14, rue Gama'iyyet el Nisr -
Mohandessin - Le Caire - tél. : 361 19
32 - fax 349 35 18.

■ REVUE DU MONDE
MUSULMAN ET DE LA
MÉDITERRANÉE

N° 73-74 - 1996

Figures de l'orientalisme en architecture

De *l'Orient visité à l'Orient construit*, les travaux conduits sous l'égide du réseau *Architectures exportées* présentent notamment l'intérêt d'explorer les liens qui existent entre les efforts, plus ou moins savants, de définition d'un *patrimoine architectural* arabe ou islamique et la production du "décor urbain", au Maghreb et au Moyen-Orient, à la faveur de l'expansion coloniale. Qu'il s'agisse en effet de répertorier, de classer, de restaurer *les monuments de l'art arabe* ou de s'inspirer des formes ainsi "distinguées" pour produire, si ce n'est toujours un *style colonial*, au moins une *architecture adaptée*, c'est bien un certain Orient, objet de "contemplation" (au sens de la sociologie des arts) qui prend peu à peu forme urbaine. On peut raisonnablement douter que cet *urbanisme du signe* dont parlait Jacques Berque ait jamais fait véritablement sens pour les sociétés d'accueil. Il n'est nul besoin, pour l'expliquer, de recourir aux paradigmes évolutionniste ou culturaliste, alternative dans laquelle s'enferme J.-C. DAVID dans un article qui pose pourtant clairement la problématique de la production et de l'imposition des valeurs dominantes. Dans le cas des *souks et des khans d'Alep* en effet, la valeur tient d'abord à l'usage et aux représentations d'un *espace vécu* et non aux effets de "mise en valeur" que produit le classement. *Le paradoxe de la construction du fait patrimonial en situation coloniale* est d'ailleurs d'autant plus saillant, comme le souligne A. AARIF, lorsque *l'esprit muséal* est appliqué à un *espace dynamique et vivant* à l'exemple des médinas.

Mais *l'Orient rêvé* a aussi du mal à s'incarner dans l'architecture coloniale. Le travail de S. BURTH-LEVETTO sur *le service des bâtiments civils en Algérie* démontre que les réalités ont parfois raison des rêves des bâtisseurs...

REMM - Editions Edisud - La Calade,
RN 7 - 13090 Aix-en-Provence - tél. :
42 21 62 44 - fax : 42 21 56 20.

■ ENQUÊTE

N° 1 - premier semestre 1995

Les terrains de l'enquête

Cette nouvelle revue offre un espace de réflexion épistémologique aux chercheurs en sciences sociales qui va au-delà de la simple interdisciplinarité. Son premier numéro est entièrement consacré aux problèmes liés à l'enquête et à la pratique de terrain.

En premier lieu, J.-C. PASSERON propose de décrypter l'espace mental de l'enquête et la transformation de l'information qui en découle. Pour lui, en effet, les données recueillies par *les sciences empiriques*, qu'il nomme aussi *sciences de l'enquête* ne prennent sens que dans l'espace argumentatif du chercheur lequel ne peut être comparé ni aux espaces formels de l'univers mathématique, ni aux modélisations des sciences expérimentales. D'où l'idée d'étudier de près comment les chercheurs construisent des faits et comment ils les traitent d'une discipline à l'autre, afin d'en déduire des règles d'intelligibilité et, partant, de communication.

En histoire, par exemple, le récit est ainsi réévalué (J.-F. REVEL) et des propriétés cognitives (et non plus esthétiques) lui sont de nouveau reconnues. J.-P. OLIVIER de SARDAN propose, quant à lui, une analyse sur le thème de la donnée en science sociale qui repose sur le postulat que la Sociologie, l'Anthropologie et l'Histoire partagent en définitive une seule et même épistémologie.

Passant de la théorie aux pratiques, cinq études mettent en valeur certains aspects particuliers du travail de terrain, éclairant cette problématique de la mise en forme des données qui est finalement articulée autour de trois pôles, le chercheur, son discours de référence et son objet.

ENQUÊTE, ANTHROPOLOGIE, HISTOIRE,
SOCIOLOGIE - Éditions Parenthèses - 72,
Cours Julien - 13006 Marseille -
tel. : (33) 91 48 74 44 -
fax : (33) 91 42 68 06.

■ MANA

N° 1 - Premier semestre 1996

Religion politique

Intitulée *Mana*, en référence au sociologue Marcel MAUSS, cette nouvelle revue est publiée par le Laboratoire d'Analyse Socio-Anthropologique du Risque de l'Université de Caen. Ses fondateurs entendent *repenser la contemporanéité à partir de ce que nous a légué l'Histoire*, tout en s'efforçant d'être *attentifs aux multiples initiatives susceptibles de stimuler la discussion et l'avènement de nouvelles figures de la pluralité et de la durabilité*. Le thème du premier numéro est une illustration de la difficulté pour le chercheur d'appréhender deux ordres du social, qui ont été à la fois séparés et inextricablement liés dans l'histoire de l'humanité.

En guise d'introduction, C. TARROT revient sur la genèse des rapports entre pouvoir religieux et pouvoir politique, montrant que *distinction* ne signifie pas toujours *séparation* et que les situations produites par la modernité sont souvent plus complexes que les théories.

O. ROY met en évidence les contradictions des mouvements islamistes qui cherchent à promouvoir un universalisme *ummiste* sans parvenir à s'affranchir du cadre national-étatique.

A. KOUDRIAVTSEV étudie la résistance tchéchène et souligne le rôle des islamistes dans l'affirmation d'un mouvement à la fois religieux et nationaliste.

Retraçant la situation des femmes en Algérie, Y. BETTAHAR met en lumière le rôle de la variable religieuse dans la formation de l'identité nationale.

Adoptant un point de vue épistémologique, F. COLONNA s'interroge sur les lacunes de la sociologie religieuse en France à l'égard de l'islam, avançant comme hypothèse, la proximité ou l'absence de distance, *au regard de la propre religion de la société française*.

D'autres éclairages sur cette articulation entre religion et politique sont également fournis à travers des analyses sur le Brésil et le Nicaragua.

MANA - REVUE DE SOCIOLOGIE ET
D'ANTHROPOLOGIE - Université de Caen -
14032 Caen - tel. : (33) 31 45 55 32.

FORMATION DOCTORALE "ESPACES, SOCIÉTÉS ET VILLES DANS LE MONDE ARABE"

Université de Tours / Laboratoire URBAMA
B.P. 2221 - 37021 Tours Cedex 3
Tel : 47 36 84 69
Télécopie : 47 36 84 71

Depuis 1977, l'Université de Tours organisait un D.E.A. *Géographie et Aménagement du Monde Arabe*. Dans le cadre des nouvelles habilitations délivrées en 1995, cette formation doctorale porte désormais sur *Espaces, Sociétés et Villes dans le Monde Arabe*. Dispensée à la Faculté de Droit et d'Économie et des Sciences Sociales, département de Géographie, et dirigée par Jean-François Troin, elle a pour laboratoire d'accueil le Centre d'Études et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe (URBAMA), URA 365 du CNRS (présenté dans *Correspondances* n°4/5, mars-avril 1993)

Cette nouvelle formule souhaite mieux répondre aux aspirations des candidats chercheurs et aux besoins professionnels qui se manifestent à l'évidence sur l'aire arabe. La part des approches spatiales reste toujours prépondérante, mais elle est plus étroitement associée aux démarches sociologiques, anthropologiques, architecturales et urbanistiques.

Le D.E.A., dont les sessions de formation sont regroupées en six à sept semaines durant l'année universitaire, est organisé suivant un tronc commun assorti de deux options.

La première option, *production et gestion des territoires*, s'articule autour de thèmes tels que l'étude des types de milieux, les problèmes de l'eau, l'aménagement de l'espace et des armatures territoriales et économiques, ou encore les dynamiques des sociétés et les transformations des territoires.

La seconde option, *Espaces urbains, sociétés urbaines et pratiques citadines*, traite entre autres questions, des usages de l'habitat et des pratiques de l'espace, des formes architecturales et urbaines, ou encore de l'urbanisme et des politiques urbaines.

L'objectif de cette formation, au-delà de la nécessaire présentation des caractères majeurs de l'aire géographique de référence, est de développer des problématiques essentielles dans le cadre de travaux généraux des sciences sociales consacrés à la trilogie "espace, société, ville". Il est apparu indispensable de relier les interrogations scientifiques du D.E.A. à celles de recherches engagées sur d'autres "aires culturelles", dont notamment le monde occidental développé. Les questions des dynamiques socio-spatiales, du pouvoir, des gestions urbaines, des modèles urbanistiques de référence etc... y sont étudiées en faisant appel à des enseignants-chercheurs qui ne sont pas tous des spécialistes du Monde Arabe. L'objectif ainsi poursuivi est donner une formation plus complète et de permettre à

de futurs chercheurs de mieux comprendre que des travaux sur le Monde Arabe, non seulement, ne peuvent se concevoir hors du débat de fond des sciences sociales mais encore doivent enrichir ce débat.

Le D.E.A. peut accueillir jusqu'à quarante étudiants de différentes nationalités par année universitaire, qui viseraient comme débouché soit l'Enseignement Supérieur (géographie, anthropologie et urbanisme), soit les professions du domaine de l'aménagement. A ce titre, il accueille également certains cadres des bureaux d'études français ou de pays arabes, spécialisés en aménagement et urbanisme. L'esprit d'ouverture de cette formation se manifeste également dans les conditions d'admission au diplôme. Ainsi, les candidats peuvent aussi bien être des architectes diplômés que des titulaires d'une maîtrise en Géographie, Aménagement (MST), Urbanisme, Anthropologie, Sociologie, Économie, Histoire urbaine ou d'un diplôme de Sciences politiques (à bac plus quatre).

L'appui documentaire et bibliographique est fourni par un Centre documentaire en cours d'informatisation qui dispose de thèses, de documents et de rapports d'aménagement, d'ouvrages et revues spécialisés, d'une diapotheque et d'une cartotheque.

Tronc commun du D.E.A (8 modules de 12 heures)

- 1- Présentation de l'aire arabe
- 2- La ville : concepts et évolution
- 3- Vie matérielle et sociétés urbaines
- 4- Acteurs, systèmes d'action et stratégies
- 5- Images et représentations de la ville
- 6- Le monde arabe et ses territoires, de la région au système monde
- 7- Outils et méthodes : du terrain à la rédaction
- 8- Appuis techniques : statistiques, cartographie, informatique

Option A - Production et gestion des territoires (5 modules de 12 heures)

- 1- Types de milieux : ressources, contraintes et risques
- 2- Problèmes de l'eau, rythmes bioclimatiques, mobilité des géosystèmes
- 3 + 4- Aménagement de l'espace et armatures territoriales et économiques (module double)
- 5- Dynamiques des sociétés et transformation des territoires

Option B - Espaces urbains, sociétés urbaines et pratiques citadines (5 modules de 12 heures)

- 1+ 2 - Espaces urbains et sociétés citadines : formation et mutations
- 3- Usages de l'habitat et pratiques de l'espace
- 4- Formes architecturales et urbaines
- 5- Urbanisme et politiques urbaines

Encadrement des projets de recherche

- 1- Cadrage des sujets (10 heures)
- 2- Accompagnement sur le terrain (20 heures)
- 3- Premiers résultats et rapports de stage (10 heures)

- **16 février-14 juin PARIS Villes du Maghreb.**
Séminaire du DEA
Dynamiques comparées des sociétés en développement. Séances le vendredi de 14 h à 16 h.
Coordination : C.
CHANSON-JABEUR,
B. SEMMOUD
Université Paris VII
Denis Diderot
2, Place Jussieu,
75005 Paris
Tél : 44 27 47 01
Fax : 44 27 79 87
- **15-16 mars TUNIS Pratiques du métier d'historien.**
Journées scientifiques organisées par l'IRMC et l'Académie tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts *Beït al Hikma.*
Coordination : IRMC
20, rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville 1002 Tunis
Tél : (216-1) 796 722
Fax : (216-1) 797 376
Beït al Hikma
25, av. de la République Carthage
Tél : 277 275
- **27 mars RABAT Gestion de l'espace urbain et décentralisation : le cas de Chefchaouen.**
Séance du séminaire *Recherches sur la ville* organisé par l'IRMC.
Intervention : Jamal MOHAMER
Coordination : IRMC
1, rue Annaba Rabat
Tél : (212-7) 76 96 40
Fax : (212-7) 76 89 39
- **4 avril RABAT Les systèmes de motivation du personnel dans les organisations marocaines.**
Première séance du séminaire *Doctorants* organisé par l'IRMC.
Intervention : Chafiq BENTALEB
Coordination : IRMC
- 1, rue Annaba Rabat
Tél : (212-7) 76 96 40
Fax : 76 89 39
- **5-6 avril RABAT L'action de Mohammed V durant son exil à Madagascar.**
Colloque organisé par l'Institut Universitaire de la Recherche Scientifique (IURS).
Coordination : IURS
B.P. 6287 Rabat-Instituts
Tél : (212-7) 77 20 04
Fax : 77 21 35
- **11 avril TUNIS Les Maltais en Algérie et en Tunisie (fin 19ème-milieu 20ème siècle).**
Conférence organisée par le Centre d'Etudes Maghrébines à Tunis (CEMAT).
Intervention : Andrea SMITH
Coordination : CEMAT
Impasse Menebrea, 21 bis, rue d'Angleterre Tunis
Tél : (216-1) 246 219
- **11 avril-9 mai BARCELONE La Méditerranée berbère.**
Cycle de conférences organisé par l'Institut Català de la Mediterrània d'Estudis i Cooperació (ICMEC).
Coordination : Jean-Marc de SEMIR
ICMEC
Av. Diagonale, 407 bis 08008 Barcelone
Tél : 292 06 06
Fax : 415 87 90
- **12 avril RABAT Regards pluriels sur le Maroc. Images de nous-mêmes et des autres.**
Conférence organisée par l'Institut des Hautes Etudes de Management (IHEM) de Casablanca
Coordination : IHEM
52, avenue Nador POLO Casablanca
Tél : (212-2) 21 34 34
- **12 avril RABAT Les classes moyennes au Maroc : 1956-1995.**
Seconde séance du séminaire *Doctorants* organisé par l'IRMC.
Coordination : IRMC
1, rue Annaba Rabat
Tél (212-7) 76 96 40
Fax : 76 89 39
- **12-13 avril TUNIS Nouveaux territoires de l'anthropologie.**
Journées scientifiques organisées par l'IRMC et l'Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts *Beït al Hikma.*
Coordination : IRMC
20, rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville 1002 Tunis
Tél : (216-1) 796 722
Fax : (216-1) 797 376
Beït al Hikma
25, av. de la République
Tél : 277 275
- **12-14 avril TUNIS L'écriture de l'histoire dans l'œuvre d'André Malraux.**
Colloque organisé par la Faculté des Lettres de la Manouba, Département de français.
Coordination : Hichem SLIK
Faculté des Lettres de Tunis
La Manouba 2010, Tunis
- **15 avril RABAT Représentations et pratiques de la ville de Fès.**
Troisième séance du séminaire *Recherches sur la ville* organisé par l'IRMC.
Intervention : Idrissi JANATI
Coordination : IRMC
1, rue Annaba Rabat
Tél (212-7) 76 96 40
Fax : (212-7) 76 89 39
- **17-19 avril RABAT L'intermédiation sociale dans la ville.**
Séminaire organisé par l'Association pour les Villes et Territoires Méditerranéens et l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU) de Rabat.
Coordination : F. NAVEZ-BOUCHANINE, A. HAYOT
AERAU/INAU (Rabat)
Tél : (212-7) 77 50 07
Fax : (212-7) 77 50 09
- **18 avril RABAT Les Arabes et l'image.**
Débat organisé par le cercle *Munadharat* (Département d'anthropologie et des sciences sociales de l'Institut Universitaire de la Recherche Scientifique, IURS)
Interventions : Farid ZAHI, Moulim LAAROUSSI
Coordination : IURS
B.P. 6287 Rabat-Instituts
Tél : (212-7) 77 18 61
Fax : (212-7) 77 21 35
- **18 avril TUNIS Les Quartiers de la ségrégation, tiers-monde ou quart-monde ?**
Conférence organisée par l'IRMC.
Intervention : René GALLISSOT
Coordination : IRMC
20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville 1002 Tunis
- **19-20 avril TUNIS L'apport de Piaget aux études pédagogiques et didactiques.**
Colloque international organisé par l'Institut Supérieur de l'Education et de la Formation Continue (ISEFC) de l'Université de Tunis I.
Coordination : Ahmed CHABCHOUB
ISEFC, 43, rue de la Liberté, 2019 Le Bardo
Tél : 264 727
Fax : 568 954

- **21-24 avril ZAGHOUAN**
L'interaction et les relations entre le Maghreb, l'Amérique Latine et l'Espagne.
Journées scientifiques organisées par la Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information (FTERSI).
Coordination : FTERSI
B.P. 50 (1118) Zaghouan (Tunisie)
Tél : 676 446
Fax : 676 710
- **22-25 avril GABES**
Deuxième Conférence Maghrébine de Génie des Procédés.
Conférence internationale co-organisée par l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Gabès, la Faculté des Sciences de Marrakech, l'Université de Blida et la Faculté d'Ingénierie de Tripoli.
Coordination : R. JEDAY
Secrétariat COMAGEP 2
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Gabès
Route de Médenine - 6029 Zrig Gabès (Tunisie)
Tél : (216.5) 272 380
Fax : (216.5) 275.190
- **24-25 avril ORAN**
Etudes urbaines et milieux naturels en Algérie.
Colloque organisé par le Groupe de Recherche sur le Maghreb et le Moyen-Orient (GREMAMO).
Coordination :
A. PRENANT,
B. SEMMOUD
GREMAMO
Université Paris 7 Denis-Diderot
2, Place Jussieu
75251 Paris
Tél : 44 27 47 01
Fax : 44 27 79 87
- **26-27 avril RABAT**
Femmes et migration.
Colloque organisé par l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations (AMERM)
Coordination : AMERM
B.P. 8025 Rabat
Tél : (212-7) 67 02 04/05
- **2-6 mai TUNIS**
Méthodologie occidentale de recherche scientifique en sciences humaines et sociales sur les pays arabes et la Turquie.
Congrès international organisé par la Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information (FTERSI) et la Fondation Konrad Adenauer.
Coordination : Abdeljelil TEMIMI
B.P. 50 (1118) Zaghouan
Tél : 676 446
Fax : 676 710
- **10-11 mai TUNIS**
Le chercheur et le public.
Journées scientifiques organisées par l'IRMC et l'Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts *Beit al Hikma*.
Coordination : IRMC
20, rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville
1002 Tunis
Tél : 796 722
Fax : 797 376
Beit al Hikma
25, av. de la République
Carthage
Tél : 277 275
- **16-17 mai TUNIS**
L'espace euro-méditerranéen au seuil du XXIème siècle : mutations industrielles, technologies nouvelles et communication globale.
Deuxième Forum des études euro-méditerranéennes organisé par le centre d'Etudes Méditerranéennes et Internationales (CETIMA).
Coordination :
Mohieddine HADHRI
CETIMA
B.P. 262, Cité Mahrajène
1082 Tunis
Tél/Fax : (216-1) 795 553
- **16-21 mai ZAGHOUAN**
Pour un corpus d'archéologie ottomane dans l'espace de l'Empire ottoman.
Premier congrès international d'archéologie co-organisé par la Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information (FTERSI) et l'Institut National du Patrimoine (INP).
Coordination : FTERSI
B.P. 50 (1118) Zaghouan (Tunisie)
Tél : 676 446
Fax : 676 710
- **29-30 mai OUJDA**
Emigration, espace et investissement.
Rencontre internationale organisée par le Centre d'Etudes sur les Mouvements Migratoires Maghrébins (CEMMM) de l'Université Mohammed 1er d'Oujda.
Coordination : A. FALEH
Rectorat de l'Université Mohammed 1er
B.P. 524 Oujda (Maroc)
Tél : 74 47 83/74 47 85
Fax : 74 47 79
- **14 juin PARIS**
Les mouvements sociaux au Maghreb.
Journée scientifique organisée par l'Institut Maghreb-Europe.
Coordination :
Marguerite ROLLINDE
Institut Maghreb-Europe
Université de Paris VIII
2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis
Cédex 02
Tél : 49 40 68 65
Fax : 49 40 68 10
- **23-24 juin ALGER**
Première Conférence annuelle du Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD).
Coordination : Smati ZOGHBI
CREAD
B.P. 197, Rostomia, Alger
Tél/fax : (213-2) 94 17 16
- **16-25 juillet MONTPELLIER**
Savoirs partagés, savoir partager.
3ème Session de l'Université Méditerranéenne d'Eté (UMET)
Coordination : Comité d'organisation
c/o CIHEAM-IAMM
3191 route de Mende, BP 5056
34033 Montpellier Cedex 1 (France)
Tél : 67 04 60 00
Fax : 67 54 25 27

APPELS À CONTRIBUTION

■ **3-5 juin CONSTANTINE**
Quelle université dans l'économie de marché ?
Séminaire organisé par l'Université de Constantine
Coordination :
vice-Rectorat chargé de l'animation, de la promotion scientifique et des relations extérieures
Route de Aïn El Bey
25000 Constantine (Algérie)
Tél : (213-04) 69 10 54
Fax : (213-04) 69 14 04

■ **11-12 octobre LAUSANNE**
Islam et changement social.
Colloque organisé par l'Institut d'Anthropologie et de Sociologie de l'Université de Lausanne.
Communications avant fin avril 1996.
Coordination : Mondher KILANI
Institut d'Anthropologie et de Sociologie
Université de Lausanne
BFSH2
1015 Lausanne (Suisse)
Tél : 021/692 31 91
Fax : 021/692 31 85

RENCONTRES SCIENTIFIQUES

IRMC - Rabat

Deuxième séance

26 mars 1996

Recherches sur la ville

Séminaire

Gestion de l'espace urbain et décentralisation : le cas de Chefchaouen

Jamal MOHAMER, Université de Toulouse

Présentation d'une recherche doctorale *Les transformations sociales et spatiales d'une petite ville marocaine : exemple de Chefchaouen*, soutenue le 20 janvier 1995 à l'Université de Toulouse - le Mirail, sous la direction de Jean-Paul LABORIE.

La gestion est globalement le thème le plus central de toute l'urbanisation marocaine. Les diverses difficultés que rencontrent les villes renvoient à la gestion. Mais, souvent on ne voit les transformations des villes que dans leurs manifestations finales, et rarement dans leurs origines, dans les décisions, dans la gestion.

La réforme communale de 1976 a mis en lumière la question de la gestion urbaine au Maroc. Selon certains, cette décentralisation mettrait un terme à tous les obstacles qui bloquaient la gestion rationnelle des villes. Pour d'autres, les pouvoirs locaux ne seraient pas suffisamment compétents pour venir à bout de tous les problèmes de l'urbanisme marocain.

La gestion urbaine ne devrait pas être considérée uniquement à partir des questions de "centralisation", de "décentralisation" ou de transfert de compétences, mais comme un fait complexe, soumis à la dynamique de la société locale. La gestion locale, actuellement décentralisée, prend une autre dimension et connaît d'autres aléas puisqu'elle devient un jeu politique local. Ce type de problématique a été souvent négligé dans le domaine de la recherche urbaine au Maroc. Comment les agents urbains perçoivent-ils le pouvoir local et comment l'exercent-ils face à la situation propre d'une ville, Chefchaouen, et de son développement ?

Différentes études (J.F. TROIN, R. ESCALLIER) ont montré qu'il existe deux sortes de petites villes : les villes prospères et dynamiques des régions riches, et, parmi les plus nombreuses, les villes pauvres et artificielles des régions défavorisées. L'étude de Chefchaouen qui fait partie de cette dernière catégorie, nous est apparue plus intéressante, de par sa situation dans le Nord. Or, le tiers des localités de cette région n'ont accédé au statut de ville qu'au recensement de 1982.

L'histoire marocaine pré-coloniale et post-coloniale pèse lourd dans le destin de la population de Chefchaouen, tels les événements du Rif en 1959, ceux de 1981 et de 1983. Cette histoire a particulièrement marqué la vie urbaine. Son impact est encore inscrit dans la réalité contemporaine.

Économiquement, la région est considérée comme l'une des plus pauvres du pays. Elle est restée le parent pauvre du processus de croissance économique qu'a connu le Maroc depuis son indépendance. L'infrastructure mise en place par la colonisation espagnole reste très médiocre. Actuellement, la province de Chefchaouen, créée en 1975, souffre d'une quasi inexistence de ressources naturelles la forêt mise à part, qui permettraient d'initier un quelconque effort de développement.

Il n'en demeure pas moins que Chefchaouen, enracinée dans sa région et dans ses traditions, n'a connu que trente-quatre ans de colonisation. La période actuelle, depuis 1975, est capitale pour son devenir social, spatial et économique. Cette petite ville offre un exemple qui résume tous les obstacles et les problèmes de l'urbanisation marocaine. Chefchaouen est assez ancienne pour que les phénomènes et les processus de l'évolution socio-spatiale présentent une certaine diversité et un enseignement satisfaisant. Sa taille réduite autorise la maîtrise de tout dynamisme socio-spatial.

Afin de décrire, mesurer et apprécier l'évolution de sa gestion locale, il demeure nécessaire de se référer au passé. C'est seulement à partir de ces points de référence que l'on peut parler de changement, dire ce qui a changé et dans quelle mesure il y a mutation dans la gestion locale. Dans le cas d'espèce, les points de référence seront les années soixante et surtout le début des années soixante-dix qui constitue l'apogée de la crise.

(Notes de séance)

Résumé de la thèse

L'État marocain, avec le nouveau découpage administratif et la décentralisation, accorde une place nouvelle aux petites villes dans son projet de développement et d'aménagement du territoire. Il s'agit de parvenir à une meilleure qualité de l'urbanisme et du cadre de vie, ainsi qu'à une autonomie de la collectivité locale en matière de développement. Ce nouveau rôle allait bouleverser le système socio-spatial et socio-économique de ces petites villes. Le traditionnel et le moderne dans la société, dans l'espace et dans l'économie se mêlent aujourd'hui dans ces communes. La connaissance des mécanismes de ces changements peut-elle éclairer le débat engagé autour de la pertinence de cette nouvelle politique de développement national ? Les mutations sociales, spatiales et économiques des dernières années ont-elles affecté les activités des petites villes, leurs rôles sur leurs espaces de rayonnement ? Dans quelles conditions ces évolutions changent-elles leur fonctionnement et leur participation à la recomposition des sociétés locales ? Le caractère particulièrement sensible de l'urbanisme, au niveau national, et la situation socio-économique de la petite ville permettent-ils de réaliser ce projet de développement ? Cette étude vise à comprendre le mécanisme et les réalités socio-économiques et socio-spatiales que recouvrent ces changements.

RENCONTRES SCIENTIFIQUES IRMC-Rabat

12 avril 1996

Recherches sur la ville

Jellal FOURATI, Université de Marrakech
Les classes moyennes et le régime au Maroc, 1956-1995

6 mai 1996

La ville et l'émigration : les conséquences de l'émigration à l'étranger sur les villes du Maroc
avec la participation d'un groupe de doctorants en géographie de l'Université Mohamed V, (Rabat), sous la direction de **Mohamed BERRIANE**

14 mai 1996

Atelier doctorants

Chafik BENTALEB, Université de Marrakech
Les systèmes de motivation du personnel dans les organisations marocaines

JOURNÉES SCIENTIFIQUES Académie tunisienne Beït al-Hikma IRMC - Tunis

10 - 11 mai 1996

Le chercheur et le public

- *De l'usage social de l'édition et de l'usage éditorial des sciences sociales*
Bertrand BADIE

Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
Directeur des Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques - Paris

- *La diffusion et la valorisation de la recherche en sciences sociales*

Jean-Pierre MACHELON

Directeur-Adjoint du Département des Sciences de l'Homme et de la Société du CNRS-Paris

- *Sciences sociales et débat public : le rôle des revues*

Joël ROMAN

Rédacteur en Chef de la revue *Esprit*

Les séances se tiendront au siège de l'Académie Tunisienne Beït al-Hikma, Avenue de la République à Carthage

مراجعات

نشرية معهد البحوث المغاربية المعاصرة

المحتويات

- 3 مواقف بدث :
رؤية أذري في التاريخ الاجتماعي
برنار لوبتي
- 10 رسالة جامعية :
الدم والأرض :
التبعات الاجتماعية والثقافية لاستقرار الرجل
(حالة آية مرغد الرجل بالمغرب الأقصى)
أحمد سكونتي
- 16 آخر ما صدر
- 20 المجلات
- 23 فضاءات البحث
- 24 الرزنامة العلمية
- 26 أنشطة معهد البحوث المغاربية المعاصرة

عدد 40 أفريل 1996

معهد البحوث المغاربية المعاصرة

